



asBL
Jeunesse
à BRUXELLES
RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2025



Jeunesse à Bruxelles asbl
Avenue de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles
Tel : 02/274.21.10
jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunesseabruelles.be







Table des matières

Edito	.p06
Introduction	.p07
1. Cadre institutionnel	.p08
Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2025	
Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2025	
Composition du Bureau au 31 décembre 2025	
Liste du personnel employé par l'asbl Jeunesse à Bruxelles au 31 décembre 2025	
2. Les activités de vacances	
2.1. Les plaines de vacances	.p09
2.2. Les stages de vacances	.p16
2.3. Les séjours en Belgique	.p21
3. Gestion des salles et du domaine de Combreuil et du Centre de Mariakerke	.p25
4. Centre de formation en animation « Elisabeth Carter »	.p28
5. Coordination « Accueil Temps Libre »	.p33
6. Coordination du programme de Cohésion sociale et Impulsion	.p38
7. Service Baby-Sitting	.p41
8. Partenariat avec le Centre culturel et sportif Pôle Nord	.p44
9. Fêtes du Solstice	.p46
10. Fête de la Jeunesse	.p48
11. Exercice 2025	.p49

Par souci de lisibilité et afin de faciliter la lecture, le masculin est utilisé dans ce document comme forme neutre. Il renvoie indifféremment à l'ensemble des personnes concernées



En 2025, dans un contexte en constante évolution, l'asbl Jeunesse à Bruxelles a poursuivi avec conviction sa mission : offrir à chaque enfant et chaque jeune un espace d'épanouissement, d'expression, d'inclusion et de découverte, au cœur de la Ville de Bruxelles.

Cette année encore, les plaines, stages et séjours de vacances ont constitué le cœur battant de nos actions. Plus de 6358 enfants ont participé à nos plaines, et 913 aux stages, témoignant d'un fort attachement des familles à notre offre d'accueil. Nous enregistrons une progression de l'inscription des enfants à besoins spécifiques. Ce résultat reflète notre volonté d'assurer un accueil réellement inclusif, soutenu par un encadrement renforcé et des équipes engagées.

L'année 2025 a également été rythmée par les séjours, lieux d'apprentissage hors du quotidien, où autonomie, vie collective et exploration prennent tout leur sens. Malgré les travaux à Mariakerke, nous avons pu maintenir une offre grâce à la réservation d'une infrastructure extérieure, le Chat Botté.

Nos actions ne se limitent pas au temps des vacances. À travers la Coordination ATL, nous avons continué à œuvrer au développement d'un accueil temps libre cohérent, accessible et inclusif sur tout le territoire communal. Le renouvellement du Programme CLE 2025-2030 constitue une étape essentielle dans la structuration de cette vision de l'accueil sur tout le territoire de la Ville.

L'année a aussi été riche en collaborations et en événements fédérateurs : Fêtes de la Jeunesse, Solstices, activités dans les centres culturels et sportifs, mini-foot du quartier Nord... autant d'occasions de renforcer les liens entre habitants, associations et institutions, en célébrant la créativité, la participation et la convivialité.

Enfin, 2025 a été marqué par la poursuite du déploiement du Service Baby-sitting, fruit d'un partenariat entre la Ville, le CPAS et notre asbl. Il répond à un besoin des familles monoparentales, en leur offrant un soutien concret, qualitatif et accessible. Sa montée en puissance démontre combien ce type d'initiative peut transformer le quotidien des parents.

Au fil de ces pages, vous découvrirez la richesse et l'ampleur des actions menées. Elles sont le reflet d'un engagement collectif et d'une conviction profonde : celle que chaque enfant mérite un cadre stimulant, bienveillant et porteur de perspectives.

Je tiens à saluer chaleureusement toutes les équipes de Jeunesse à Bruxelles, les animateurs, auxiliaires, coordinateurs, partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que les familles qui nous accordent leur confiance. Leur contribution est essentielle pour poursuivre, ensemble, la construction d'un service public de qualité, fut-ce via une asbl communale, ouvert à tous et résolument tourné vers l'avenir.

En 2025, nous avons confirmé notre énergie. En 2026, nous poursuivons notre élan.

Faouzia HARICHE,
Présidente.

Selon ses statuts modifiés le 12 décembre 2023 (MB 09 02 2024), « Jeunesse à Bruxelles » Asbl a pour objet social de :

- collaborer à l'organisation des activités vacances du Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles à savoir les plaines de vacances, les stages et les séjours et les développer en adéquation avec les besoins et les demandes de la population ;
- organiser et collaborer à l'organisation d'événements sportifs, culturels, festifs ainsi qu'à la mise en place des projets éducatifs destinés aux enfants et aux jeunes de la Ville de Bruxelles ;
- coordonner le contrat communal de cohésion sociale et le FIPI (Fond d'Impulsion à la Politique de l'Immigration) pour la Ville de Bruxelles ainsi que des projets qui entrent dans ces deux cadres ;
- coordonner et piloter la Commission Consultative de l'Accueil (CCA) de la Ville de Bruxelles et mettre en place les actions définies dans ce cadre ;
- coordonner la mise en place de formations destinées aux jeunes et aux adultes de la Ville de Bruxelles (animateurs et coordinateurs de centres de vacances ainsi que des formations continues) dans le cadre du Centre Elisabeth Carter ;
- soutenir (administrativement, financièrement,...) l'organisation des activités réalisées par le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles si nécessaire.

L'objectif général de ces actions est de :

- promouvoir l'épanouissement de la personnalité et le développement des dons et aptitudes mentales et physiques de l'enfant et du jeune ;
- préparer les enfants et les jeunes à devenir des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, tolérante et ouverte ;
- lutter contre l'exclusion et tendre vers une égalité des chances ;
- effectuer un travail de prévention ;
- recréer du lien social entre les diverses composantes de la population ;
- s'ouvrir à la diversité, la valoriser.

Les actions menées visent principalement les enfants et les jeunes habitant la Ville de Bruxelles ou fréquentant une école située sur le territoire communal :

- plaines de vacances et stages : enfants de 3 à 12 ans
- séjours en Belgique : enfants de 6 à 15 ans

Ainsi, les plaines de vacances sont accessibles aux enfants :

- domiciliés sur le territoire de la Ville de Bruxelles (CP 1000, 1020, 1120 et 1130)
- qui fréquentent un établissement scolaire situé sur ce même territoire
- dont un parent est membre du personnel communal

Les stages et les séjours sont accessibles à tous les enfants et adolescents mais les prix varient selon le domicile de l'enfant (habitant ou non la Ville de Bruxelles).

1. Cadre institutionnel



Tous les mandats sont exercés à titre gratuit.

Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2025

Faten ALAMAT, Amal BENGHALLAM, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Serge DE MEURICHY, Rania EL YAGOUBI, Patrick GABRIELS, Roberto GALLUCCIO, Stéphane GURBUZ, Yassin HAJAJ, Faouzia HARICHE, Ilias MOUTAWAKIL, Anne VANDENBULCKE.

Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2025

Faten ALAMAT, Amal BENGHALLAM, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Rania EL YAGOUBI, Stéphane GURBUZ, Yassin HAJAJ, Faouzia HARICHE, Ilias MOUTAWAKIL, Anne VANDENBULCKE.

Composition du bureau au 31 décembre 2025

Faouzia HARICHE :	Présidente
Faten ALAMAT :	Administratrice déléguée
Philippe DE BOCK :	Trésorier
Anne VANDENBULCKE :	Secrétaire
Stéphane GURBUZ	
Yassin HAJAJ	

Liste du personnel employé par l'asbl Jeunesse à Bruxelles au 31 décembre 2025

Direction : Valérie LEMAIGRE, Directrice	Cellule Baby-sitting : Chaïmae RIAD, Gestionnaire baby-sitting
Cellule Administrative : Saïda AMEZIAN, Préposée à l'accueil - secrétariat	Cellule Cohésion sociale : Basma BEN AMAR, Coordinatrice Karim BOUHOUT, Coordinateur
Cellule Accueil Temps Libre : Charline DECOSTER, Coordinatrice Chiara LEFEVRE, Coordinatrice	Dépôt : Saïd EL KADDOURI, Chauffeur - livreur
Cellule Activités de vacances : Soumaya BOUAZZA, Coordinatrice des plaines de vacances Alessandro BURATTINI, Assistant administratif Brieuc LOVIBOND, Coordinateur des séjours de vacances Bérénice MAERTENS, Coordinatrice des plaines de vacances Noémie VERMEIREN, Coordinatrice des stages de vacances	



02. Les activités de vacances

Depuis 45 ans, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, en étroite collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles, assure l'organisation des plaines de vacances, stages et séjours durant les congés scolaires.

2.1 Les plaines de vacances

Les plaines de vacances accueillent les enfants du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant toutes les périodes de vacances, et ce, dans un cadre non résidentiel.

En 2025, les plaines de vacances ont de nouveau été ouvertes à chaque période de congés scolaires : détente, printemps, été, automne et hiver. Par ailleurs, les tarifs attractifs, qui contribuent à l'accessibilité des plaines, sont restés inchangés.

Organisées principalement dans les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles, les plaines permettent aux enfants de passer leurs vacances dans un cadre convivial en goûtant aux joies de la vie en collectivité. Autour d'un thème, les animateurs organisent des activités ludiques en petits groupes ; activités qui favorisent l'amusement, la détente et la convivialité tout en valorisant l'autonomie, la responsabilité et la conscience de soi dès le plus jeune âge.

2.1.1. Les activités

À chaque période de plaines de vacances, le Secrétariat des activités de vacances propose une thématique pédagogique à exploiter par les équipes.

- Au carnaval 2025, les enfants sont partis à la conquête du mont Olympe. Les enfants ont remonté le temps à la découverte des dieux et déesses et ont découvert ensemble les légendes de la mythologie grecque.
- Durant les vacances de printemps, les enfants ont été invités à explorer leurs rêves et leurs envies d'avenir à travers le thème « Quand je serai grand, j'aimerais... ». À travers des ateliers créatifs, des jeux de rôle, des temps d'échange et des activités manuelles, chacun a pu exprimer ses idées, ses passions, et les métiers qui l'inspirent.
- Pendant les vacances d'été, les enfants ont voyagé à travers le temps à la découverte de l'Antiquité et des grandes inventions qui ont marqué l'histoire. Ils ont exploré les civilisations anciennes, leurs modes de vie ainsi que leurs inventions emblématiques. Ils ont également participé à plusieurs activités, telles que l'Inter-plaine des Jeux Olympiques et un atelier radio.



- En automne, les enfants se sont plongés dans l'univers magique du monde des sorciers. Entre activités créatives mettant à l'honneur des éléments magiques tels que la création de potions, baguettes et chapeaux magiques. Tout en réalisant des petits jeux pour découvrir les différentes créatures que comporte le monde des sorciers, ils ont pu voyager à travers le monde des sorciers notamment grâce à l'activité en extérieur « Sortilège » ou à un spectacle racontant l'histoire d'une gentille sorcière qui essayait d'apprendre à gérer ses pouvoirs magiques.

- En hiver, les enfants se sont transformés en véritables petits street artistes pour découvrir un univers coloré et riche en créativité. Ils sont notamment partis à la découverte des graffitis présents dans la ville. Ils ont ainsi vécu des expériences d'artistes en herbe et expérimenté différentes techniques de peinture, telles que le graff, le pochoir, le collage et le tamponnage.

Nous avons également maintenu notre précieuse collaboration avec les bibliothèques de la Ville de Bruxelles. Elles ont mis à disposition des plaines, tant pour les animateurs que pour les enfants, une sélection d'ouvrages didactiques et pédagogiques. Ceci afin de stimuler, chez les uns, les recherches pédagogiques et chez les autres, les activités de lecture.



2.1.2. La fréquentation et le public

Synthèse de la fréquentation en 2025 :

Période	Nombre de plaines	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de pré-sences journalières	Moyenne des présences journalières
Carnaval	10	10	9 377	934
Printemps	10	9	6 795	755
Été	10	32	22 200	694
Automne	10	10	8 781	879
Hiver	7	8	4 636	580
TOTAL	47	69	51 789	769

Nombre de présences par rapport à 2024 :

Période	2024	2025	Différence	Augmentation %
Carnaval	8 692	9 377	+ 685	+ 7.9%
Printemps	6 857	6 795	- 62	- 0.9%
Été	26 908	22 200	- 4 708	- 17.5%
Automne	7 434	8 781	+ 1 347	+ 18.1%
Hiver	5 189	4 636	- 553	- 10.7%
TOTAL	55 080	51 789	- 3 291	- 6%

La moyenne des présences journalières est restée stable (769 contre 786 en 2024). Certaines périodes affichent des hausses notables : l'automne (+18,1 %) et le Carnaval (+7,9 %) qui connaissent des augmentations. Le printemps reste relativement stable (-0,9 %). La fréquentation en période estivale (-17,5 %) et en hiver (-10,7 %), a diminué par rapport à l'année précédente. Globalement, on observe une diminution globale de 6 % des présences en activités de vacances entre 2024 et 2025.

2.1.3. Le public

Carnaval 2025

Sur les 1 437 enfants qui ont fréquenté les plaines (1 274 en 2024) :

- 47.94% des enfants ont moins de 6 ans (46.1% en 2024)
- 43 enfants ont bénéficié du tarif social (34 en 2024)
- 80.7% étaient domiciliés sur le territoire communal (80.6% en 2024)
- 31 enfants à besoins spécifiques ont été accueillis (5 en 2024)



Printemps 2025

Sur les 1109 enfants qui ont fréquenté les plaines (1237 en 2024) :

- 49.68% des enfants ont moins de 6 ans (48.1% en 2024)
- 40 enfants ont bénéficié du tarif social (33 en 2024)
- 79.5% étaient domiciliés sur le territoire communal (80.44% en 2024)
- 31 enfants à besoins spécifiques ont été accueillis (7 en 2024)

Été 2025

Sur les 1653 enfants qui ont fréquenté les plaines (2042 en 2024) :

- 52.14% des enfants ont moins de 6 ans (47.36% en 2024)
- 79 enfants ont bénéficié du tarif social (56 en 2024)
- 83.3% étaient domiciliés sur le territoire communal (79.3% en 2024)
- 61 enfants à besoins spécifiques ont été accueillis (34 en 2024)

Automne 2025

Sur les 1219 enfants qui ont fréquenté les plaines (1272 en 2024) :

- 43.72% des enfants ont moins de 6 ans (50.16% en 2024)
- 22 enfants ont bénéficié du tarif social (19 en 2024)
- 83.92% étaient domiciliés sur le territoire communal (79.4% en 2024)
- 42 enfants à besoins spécifiques ont été accueillis (15 en 2024)

Hiver 2025-2026

Sur les 940 enfants qui ont fréquenté les plaines (991 en 2024) :

- 43.19% des enfants ont moins de 6 ans (46.6% en 2024)
- 28 enfants ont bénéficié du tarif social (34 en 2024)
- 86.3% étaient domiciliés sur le territoire communal (80.4% en 2024)
- 41 enfants à besoins spécifiques ont été accueillis (24 en 2024)

En 2025, la fréquentation des plaines varie selon les périodes : la période du carnaval accueille 1 437 enfants (contre 1 274 en 2024), le printemps 1 109 enfants (1 237 en 2024), l'Été 1 653 (2 042 en 2024), la période d'automne 1 219 (1 272 en 2024) et l'Hiver 940 (991 en 2024). Au total, 6 358 enfants ont fréquenté les plaines en 2025. L'accueil des enfants à besoins spécifiques connaît une augmentation considérable : 206 enfants en 2025-2026 contre 85 en 2024, soit +142 %. Cette progression est particulièrement visible en été (61 vs 34), en automne (42 vs 15) et en hiver (41 vs 24), traduisant un effort significatif en matière d'inclusion.



2.1.4. L'encadrement

En 2025, un total de 923 personnes a été engagé, correspondant à la gestion de 1.337 contrats pour les différentes périodes de vacances (724 personnes pour 1.002 contrats en 2024). Sur l'année 2025, les auxiliaires travaillant à l'année dans les écoles de la Ville de Bruxelles ont reçu un total de 586 affectations d'une semaine (310 au carnaval et 276 en automne).

Ces engagements et affectations d'auxiliaires ont été répartis comme suit :

- 91 personnes engagées (125 contrats) au carnaval (49 personnes au carnaval 2024) et 310 auxiliaires affectés, répartis sur deux semaines : 159 la première, 151 la deuxième (257 auxiliaires en 2024) ;
- 216 personnes engagées (238 contrats) au printemps (207 personnes au printemps 2024 et 220 contrats) ;
- 347 personnes engagées (613 contrats) en été 2025 (274 personnes en été 2024 et 464 contrats) ;
- 118 personnes engagées (153 contrats) en automne 2025 (58 personnes en automne 2024 et 71 contrats) et 276 auxiliaires affecté.e.s en automne, répartis sur deux semaines 144 la première et 132 la deuxième (270 auxiliaires en 2024).
- 151 personnes engagées (208 contrats) en hiver (136 personnes engagée en hiver 2022 et 190 contrats).

Le nombre de personnes engagées a augmenté principalement en raison de l'accueil d'un nombre croissant d'enfants à besoins spécifiques. Cette évolution a nécessité la mise en place d'un accompagnement individualisé afin de garantir leur inclusion et leur bien-être au sein des plaines de vacances. Ce dispositif demande une présence renforcée et des compétences adaptées ; ce qui a conduit à mobiliser davantage de personnel.

Par ailleurs, les désistements fréquents ont également eu un impact sur l'organisation. Pour assurer la continuité des activités et maintenir la qualité de l'accueil malgré ces imprévus, il a été nécessaire de faire appel à plusieurs personnes pour couvrir une même période. Cette flexibilité a permis de répondre efficacement aux contraintes opérationnelles.



2.1.5. Les tarifs

Le processus de réservation qui se déroule comme suit :

- Formulaire d'inscription: Les réservations pour les plaines des vacances se font principalement via le formulaire d'inscription en ligne, disponible sur le site internet de Jeunesse à Bruxelles a.s.b.l. Ce formulaire contient une grille permettant de cocher les différentes semaines d'activités de plaines de vacances ; les réservations se faisant par semaine uniquement.

Pour les personnes préférant un format papier, un bulletin de réservation est également disponible en page centrale du programme d'activités ou téléchargeable depuis le même site internet. Une fois complété, ce document doit être transmis au Secrétariat des Activités de vacances.

- Un dossier de confirmation de la réservation est envoyé à chaque participant. Il comporte un bulletin de virement ainsi que des précisions quant au programme, au matériel nécessaire, aux modalités pratiques, etc. Ce courrier contient également une fiche santé et une autorisation parentale ; ces deux documents étant à compléter et à remettre au responsable le premier jour de la plaine.

Les plaines sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans (enfants propres et scolarisés en maternelle et en primaire) qui satisfont à au moins une des conditions suivantes :

- être domicilié sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren)

OU

- fréquenter une école située sur ce même territoire communal (une preuve d'inscription et de fréquentation de l'école est nécessaire)

OU

- avoir un parent membre du personnel communal de la Ville de Bruxelles

Les tarifs des plaines de vacances, en vigueur depuis septembre 2023 , exclusivement par semaine complète :

	Semaine de 3 jours	Semaine de 4 jours	Semaine de 5 jours
Tarif plein	18€	24€	30€
Tarif préférentiel	6€	8€	10€
Tarif social	3€	4€	5€



Le tarif préférentiel est réservé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren) ou qui ont un parent membre du personnel communal.

Le tarif social est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren). Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

Le tarif comprend :

- la participation à toutes les activités qui se déroulent pendant la semaine ;
- les éventuels trajets en bus des centres d'accueil vers les plaines de vacances ;
- le repas chaud à midi, le goûter ainsi que les boissons.

A noter que pour lutter contre les réservations « fantômes », une politique de frais d'annulation est appliquée.

- pour une semaine de 5 jours : 60€ pour le tarif plein, 20€ pour le tarif préférentiel ou 10€ pour le tarif social ;
- pour une semaine de 4 jours : 48€ pour le tarif plein, 16€ pour le tarif préférentiel ou 8€ pour le tarif social ;
- pour une semaine de 3 jours : 36€ pour le tarif plein, 12€ pour le tarif préférentiel ou 6€ pour le tarif social.

Par ailleurs, l'éventuelle inscription aux semaines suivantes ou à d'autres activités (stages - séjours) sera automatiquement annulée.



02.2 Les stages de vacances

2.2.1. Les activités

Durant les stages de 2025, différentes visites, sorties, activités artistiques/pédagogiques, excursions en extérieur ont été organisées pour permettre aux enfants de découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles disciplines, d'enrichir leurs connaissances et de développer des compétences telles que la créativité, l'autonomie et la coopération.

Nous avons collaboré avec différentes structures. Dans la continuité de l'année précédente, la collaboration avec « Le Design Museum » a également été renouvelée durant toutes les périodes de vacances (sauf l'automne), permettant aux enfants de s'initier au monde de l'art et du design.

En dehors des écoles de la Ville que nous occupons, nous poursuivons nos partenariats avec diverses infrastructures culturelles et sportives. Ces collaborations nous permettent non seulement de développer nos activités dans des lieux adaptés, mais aussi d'offrir aux jeunes l'opportunité de découvrir des espaces situés dans leurs quartiers ou communes. Ces lieux accueillent des activités tout au long de l'année auxquelles ils pourraient participer. Nous intervenons dans les infrastructures suivantes : le Centre culturel et sportif Pôle Nord, le Centre culturel et sportif Tour à Plomb, le Centre culturel et sportif Box 120, les Piscines de la Ville de Bruxelles et les Maisons de la création.

Nous avons collaboré avec différent.es acteur.rices du monde associatif et proposé des initiations ; au freestyle football ; à la calligraphie ; aux hiéroglyphes ; au furoshiki ; à la cosmétologie ; à la sculpture ; au street art ; au design ; à la sérigraphie ; à la gravure ; à la cuisine ; au jonglage ; à l'upcycling.

Nous avons également décidé de réaliser un stage de langue des signes pour donner accès à un nouveau moyen de communiquer aux plus jeunes tout en s'amusant.

Nous avons favorisé les activités intergénérationnelles, créant des moments de coopération pédagogiques. Au BOX 120, par exemple, les enfants de 7 ans ont joué un rôle d'aidants auprès des plus jeunes de 4 ans, renforçant l'entraide et l'empathie. En clôture de certaines semaines de stage, des ateliers parents-enfants ont été organisés, donnant lieu par exemple à la réalisation d'un dinosaure au stage Christian Merveille, à une visite interactive du musée imaginé et conçu par les enfants à Haren ou encore à un spectacle de théâtre pour les parents sous les projecteurs de la Tour à Plomb. Ce sont des expériences riches permettant de renforcer des liens entre générations, d'offrir un autre contexte d'interaction entre le parent et l'enfant, de favoriser la créativité collective et de valoriser l'enfant dans ses réalisations.

Nous avons proposé différentes visites ; au Musée de la BD, au Musée de la mode et de la dentelle, au Planétarium, au Musée des Enfants, à Mini-Europe, au Musée des instruments du musique, au Musée Banksy, à Artcade, au Musée du carnaval et du Masque, à l'Atomium, au Musée des Sciences Naturelles, et au Musée Design.



Nous avons également effectué des excursions : à la Piscine de Laeken, à la Piscine du Centre, au Domaine de Kessel-Lo, en Waterbus, au Château de Grand-Bigard, au Nationaal Park Lieteberg, au Palais Chinois de Laeken, à la ferme Nos Pilifs, au Bois des rêves, aux lectures publiques dans les parcs par les bibliothèques de la Ville de Bruxelles, au bureau du plan urbanisme d'Ixelles, au Quai d'été pour un Show Jonglerie, à la Ludothèque, et à la bibliothèque de Laeken.

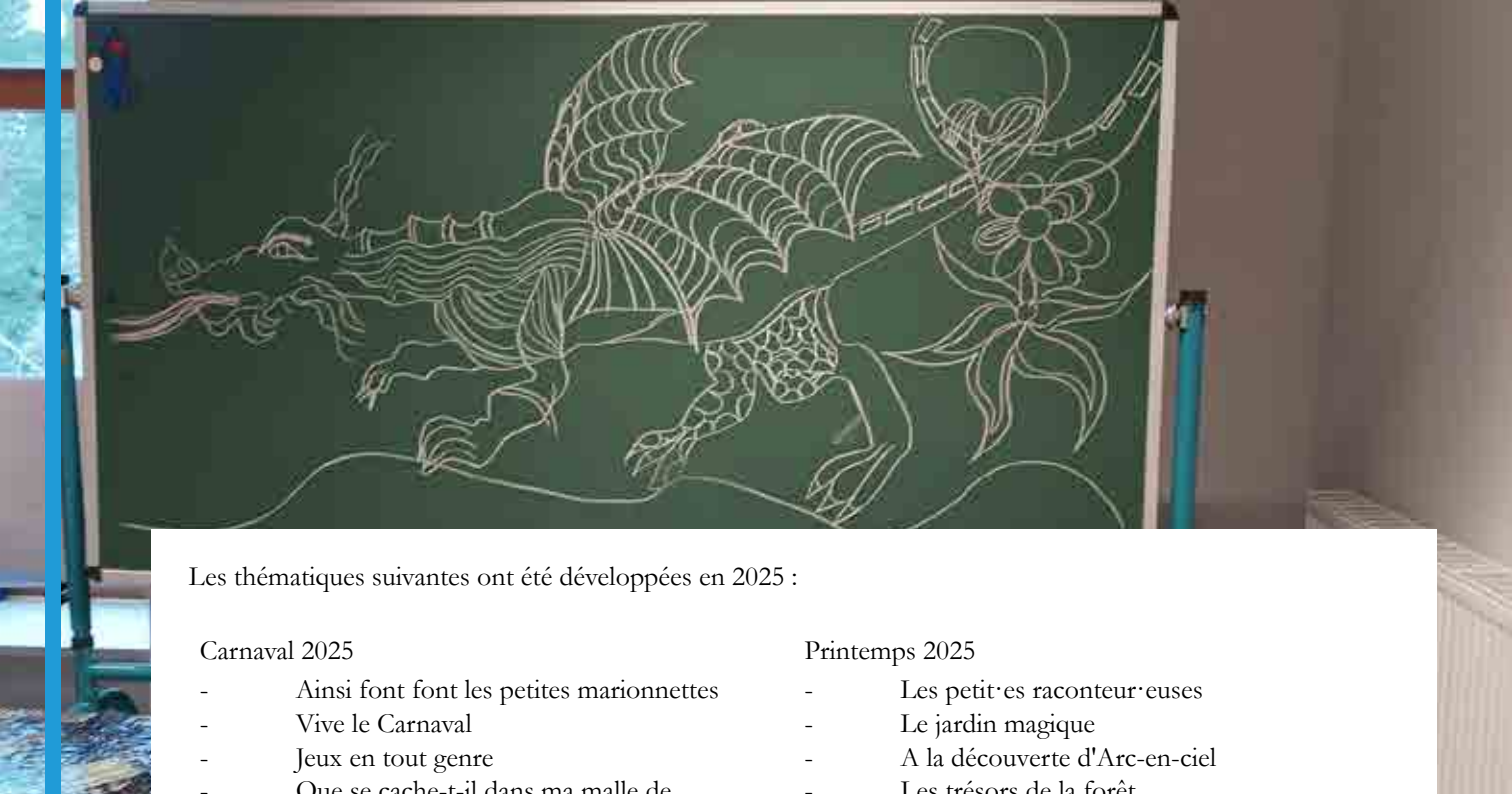
Nous avons également encouragé les groupes à prendre l'air et à pratiquer des activités en extérieur, afin de favoriser leur bien-être et leur mobilité physique. Pour cela, des excursions régulières ont été organisées dans l'ensemble des parcs de la ville de Bruxelles ; parc du Heysel, parc Dolto, parc Versailles, parc Ambiorix, parc Tour et Taxi, parc Georges Henry, parc Val Maria, parc Simone de Beauvoir, parc Meudon, parc Box 120... Nous avons favorisé les expériences de dépenses physiques lors de sorties ; au Jump XL ou aux Bouncy Games 2025 à Tour & Taxis.

Les stages sont toujours conçus comme des ateliers thématiques, créatifs où la dynamique de projet est omniprésente. animateurs et enfants portent conjointement un projet et réalisent une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi. Ces activités ont pour objectif principal de promouvoir la culture artistique sous toutes ses formes. Il s'agit là d'un outil d'expression et de valorisation pour les enfants, qui se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité parfois insoupçonnée. Des activités culturelles, sportives, scientifiques, ou d'autres, centrées par exemple sur l'environnement et le développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages. Ces stimulations sont essentielles au développement de chacun, en complément des autres lieux d'éducation et de formation comme l'école par exemple.

Les stages de vacances ont pour vocation d'offrir aux enfants des activités éducatives, ludiques, culturelles et sportives favorisant leur épanouissement personnel et leur développement global. Ils permettent d'associer plaisir, apprentissage et découverte, tout en contribuant à la formation de citoyen.nes responsables, ouvert.es à la diversité et au respect de l'environnement.

Les stages, à l'instar des plaines de vacances, sont des lieux d'apprentissages : de la vie en groupe, du respect de l'autre (dès le plus jeune âge), du partage, de la flexibilité, de l'expression des désaccords et du travail collectif. L'autonomie de chacun.e, y compris des plus petit.es, la prise et le partage des responsabilités en groupe sont particulièrement valorisés.

Ces stages visent à développer la créativité, la curiosité et la confiance en soi, tout en encourageant la socialisation et la communication positive. Ils initient aux valeurs essentielles telles que le respect, la solidarité et la bienveillance.



Les thématiques suivantes ont été développées en 2025 :

Carnaval 2025

- Ainsi font font les petites marionnettes
- Vive le Carnaval
- Jeux en tout genre
- Que se cache-t-il dans ma malle de déguisement ?
- La couleur des émotions
- 112 services d'urgence
- Le Carnaval des animaux
- Crée ton monde en fil et en tissu
- Omnisports et natation

Printemps 2025

- Les petites raconteur·euses
- Le jardin magique
- A la découverte d'Arc-en-ciel
- Les trésors de la forêt
- Créateur·trices de cosmétiques en herbe
- Les Jeux Olympiques
- Silence ! Ca tourne !
- Ma boîte à jeux
- Jeux d'ombres et de lumières
- Omnisports et découvertes sportives

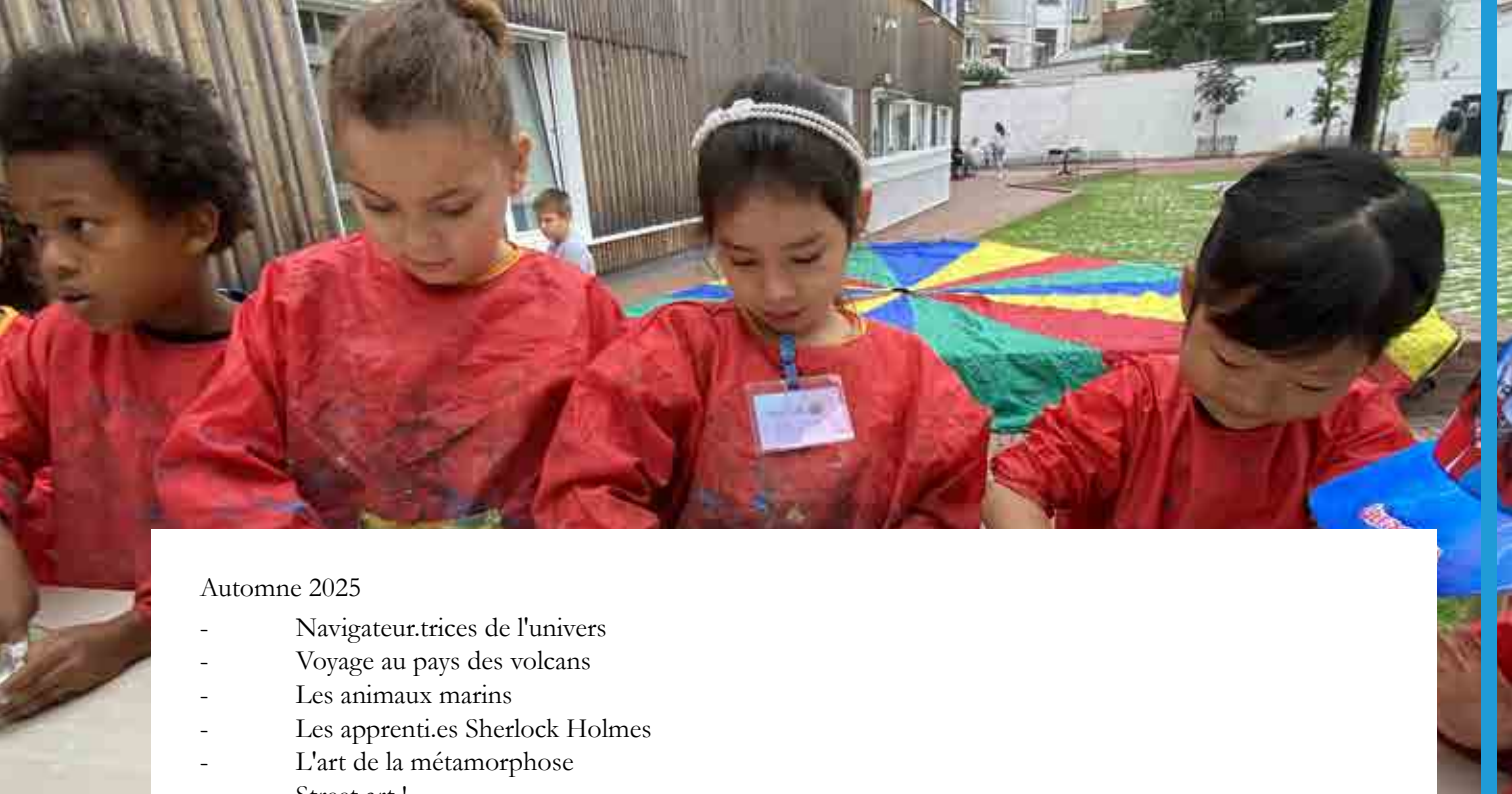
Été 2025

Juillet 2025

- Peindre autrement
- Les mains dans la terre
- Si j'étais un animal...
- Mon journal de quartier
- Au-delà des nuages
- Les jeux olympiques
- Balade autour du monde
- Réalise ta BD
- Les apprentis chefs
- Libère ta voix
- Ma ville du futur
- Omnisports et découvertes sportives
- Mon jardin botanique
- Au pays des rêves
- Mon carnet de A à Z
- Artistes en herbe
- Défis en tout genre
- L'univers des oiseaux
- Voyage musical : chanter, créer et s'amuser
- De la terre à l'assiette
- Dans ma papeterie
- Omnisports et natation

Août 2025

- Cap vers le Nord !
- Les 5 sens
- Notre grande fresque
- Les sept merveilles du monde
- Voyage au centre de la Terre
- Sports collectifs
- Sous les projecteurs
- Du potager au festin !
- Omnisports et découvertes sportives
- Ma nana façon Niki de Saint Phalle
- L'art du collage
- Monstres et compagnie
- Apprentis architectes
- Initiation à la langue des signes
- Bouger, jouer s'amuser !
- Voyage en Amérique Latine
- Initiation au slam
- De la graine à la fourchette
- Les aventurier·es du jeu
- A vos marques, prêts, gravez !
- Omnisports et natation



Automne 2025

- Navigateur.trices de l'univers
- Voyage au pays des volcans
- Les animaux marins
- Les apprenti.es Sherlock Holmes
- L'art de la métamorphose
- Street art !
- A Fond la forme !
- Le musée prend vie
- Omnisport et découvertes sportives

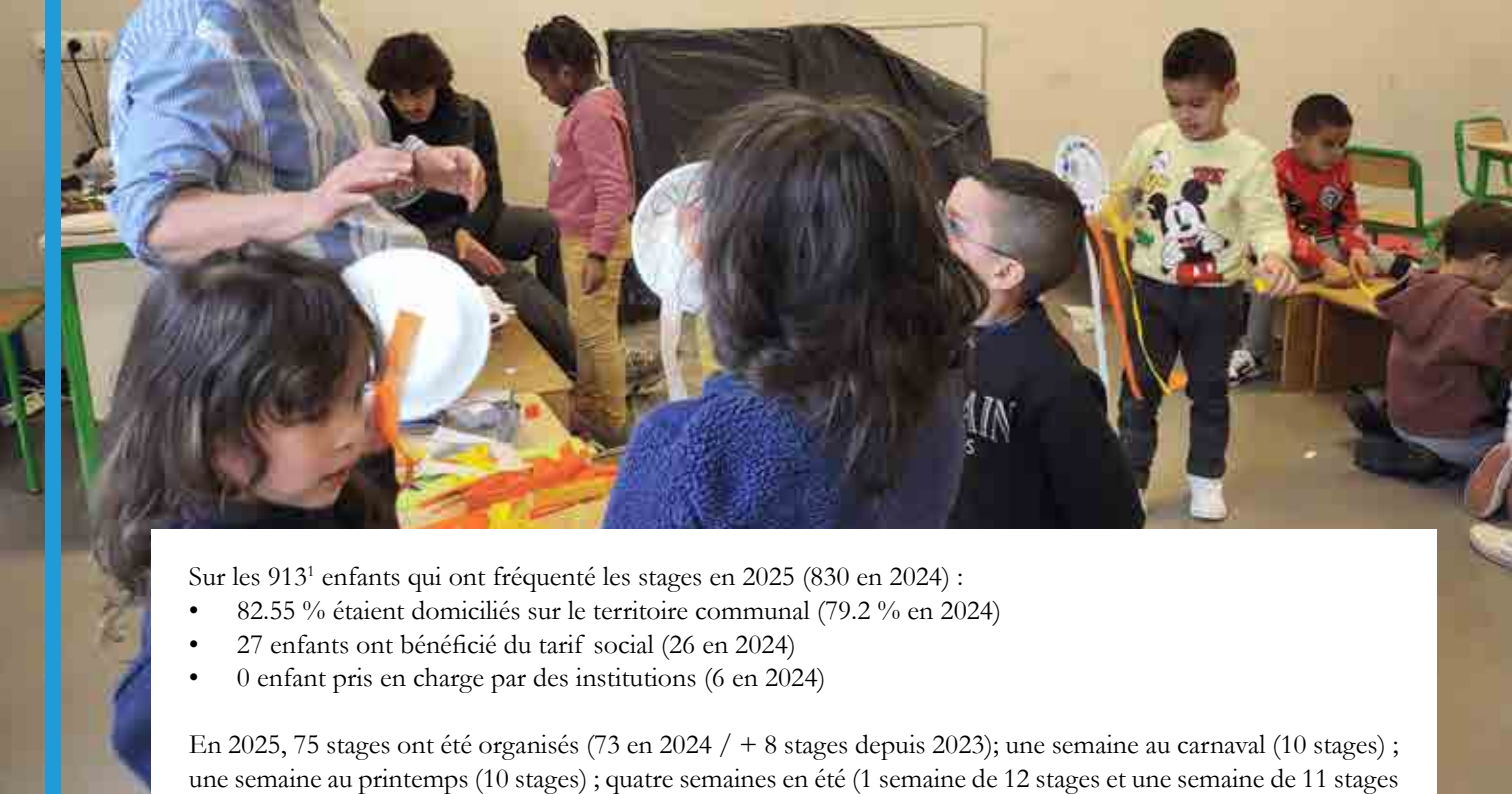
2.2.2. Le public

Réparti par période :

Période	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Evolution du nombre de participants par rapport à 2024	Taux d'occupation (différence avec 2024)
Carnaval	10/10	185/208	+12.97%	88.94% (-2.56%)
Printemps	10/10	186/208	+24.19%	89.42% (+9.92%)
Eté	45/45	668/888	-0.45%	75.22% (+1.02%)
Automne	10/10	168/184	+7.74%	91.3% (+2.7%)
Total	75/75	1127/1488	+6.54%	81.1% (+1.91%)

Réparti par tranche d'âge :

Tranches d'âge	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
3 à 7 ans	44/44	750/848	88%
6 à 12 ans	31/31	457/640	71%



Sur les 913¹ enfants qui ont fréquenté les stages en 2025 (830 en 2024) :

- 82.55 % étaient domiciliés sur le territoire communal (79.2 % en 2024)
- 27 enfants ont bénéficié du tarif social (26 en 2024)
- 0 enfant pris en charge par des institutions (6 en 2024)

En 2025, 75 stages ont été organisés (73 en 2024 / + 8 stages depuis 2023); une semaine au carnaval (10 stages) ; une semaine au printemps (10 stages) ; quatre semaines en été (1 semaine de 12 stages et une semaine de 11 stages en juillet, 1 semaine de 10 stages et 1 semaine de 12 stages en août) ; ainsi qu'une semaine en automne (10 stages). Un total de 1488 places étaient disponibles (contre 1424 en 2024 et 1336 en 2023).

On remarque globalement une augmentation du nombre d'enfants participant aux activités. Cela reflète un recours plus important au service, avec un intérêt croissant des familles pour les activités plus ciblées proposées pendant les vacances.

2.2.3. L'encadrement

Un total de 149 personnes pour 229 contrats a été nécessaire pour assurer la gestion et l'entretien des stages de vacances pour l'année 2024 (227 personnes en 2023 et 242 contrats en 2024)

- 31 personnes (37 contrats) au carnaval (29 personnes en 2024);
- 34 personnes (39 contrats) au printemps (31 en 2024);
- 51 personnes (109 contrats) en été (138 personnes en 2024) ;
- 33 personnes (44 contrats) en automne (29 en 2024).

Certains stages font l'objet d'une collaboration, qui implique un encadrement pris en charge par l'organisme tiers, dès lors, il n'y a pas de contrat associé à ces dites collaborations.

A chaque période d'activités, les normes d'encadrement prescrites par l'ONE ont été respectées. Nous avons pu observer une certaine régularité dans les équipes d'animation de période en période ce qui favorise une dynamique de groupe positive. Cette dynamique transparait également dans les rapports entre les animateurs et les enfants.

2.2.4. Les tarifs

Le prix d'une semaine de stage s'élève à 20 € pour les habitants du territoire de la Ville de Bruxelles. Pour tous les autres, le montant d'une semaine de stage est de 80 €. Notre tarif social, quant à lui, s'élève à 5 €.

Le tarif englobe la totalité des frais, les enfants bénéficient donc pour ce prix d'un encadrement de qualité, des boissons et une collation par jour, et souvent une excursion ou l'intervention d'un intervenant extérieur, lorsque la thématique du stage le justifie.

¹ En été, certains enfants participent à plusieurs stages, ce qui explique la différence entre le nombre total de participants et le nombre d'enfants différents qui fréquentent les stages



02.3 Les séjours

Les séjours sont tout d'abord l'occasion pour les enfants de sortir de leur environnement familial, de faire de nouvelles rencontres et de nouvelles découvertes, tout cela à travers des activités ludiques, où apprentissage rime avec plaisir. Les animateurs et les enfants vont mener une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi ; ces activités ont pour objectif principal l'expression et la valorisation. Ainsi les enfants se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité.

Les séjours sont aussi un lieu d'apprentissage des règles de la vie en groupe : le respect de soi qui mène au respect de l'autre, le partage, l'écoute et l'objectif collectif ; autonomisation et responsabilisation étant également des objectifs travaillés durant le séjour.

Des activités sportives, scientifiques, artistiques, et autres, centrées sur l'environnement immédiat et la sensibilisation au développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages.

Les thématiques suivantes ont été développées en 2025:

- Le monde à travers l'objectif
- Onder de zee
- Soutien scolaire ados
- Les petit.es explorateur.trices de l'univers
- À bord du vaisseau temporel
- Voyage au coeur des éléments
- Le mystérieux laboratoire
- Sur les sentiers sauvages

2.3.1. Les lieux d'accueil

Le domaine de Combreuil (Ronquières) appartient au Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, tandis que ses occupations sont gérées par l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Jusqu'en 2017, le centre de Mariakerke était quant à lui géré par le Service de l'Instruction Publique. En 2018, sa gestion a été transférée au Service Jeunesse tandis que ses occupations sont gérées par Jeunesse à Bruxelles. Notons que des travaux de rénovation de grande ampleur ont débuté au centre de Mariakerke en novembre 2024 et s'achèveront, théoriquement, courant 2026. Ainsi, ses occupations ont été délocalisées partiellement au centre d'hébergement du Chat Botté (De Haan).



2.3.2. Les périodes d'activités : Comparatif des chiffres de 2024 et 2025

Le Domaine de Combreuil
2024

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Printemps	1	12 jours	39/40 (97.5%)
Eté	3	3 x 12 jours	97/120 (80.83%)
Total	4	48 jours	136/160 (85%)

2025

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Carnaval	1	5 jours	34/40 (90%)
Printemps	1	5 jours	22/40 (55%)
Eté	3	2 x 11 et 1 x 12 jours	85/120 (70.8%)
Automne	1	5 jours	32/40 (80%)
Total	6	49 jours	175/240 (74%)

Mariakerke/Chat Botté (2025)
2024

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Carnaval	1	12 jours	26/30 (86.67%)
Printemps (soutien scolaire)	1	12 jours	18/20 (90%)
Eté	3	3 x 12 jours	87/90 (96.67%)
Automne	1	11 jours	30/30 (100%)
Total	6	71 jours	161/170 (94.7%)

2025

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Carnaval	1	5 jours	29/30 (96.6%)
Printemps	1	5 jours	13/20 (65%)
Eté	3	2 x 11 et 1 x 12 jours	85/120 (70.8%)
Total	5	44 jours	127/170 (73.53%)



2.3.3. Les tarifs

Les tarifs en vigueur depuis septembre 2023 :

Tarif	Séjour de 5 jours	Séjour de 12 jours
Plein	125€	250€
Préférentiel	100€	120€
Social	50€	60€

Pour ce prix, les enfants bénéficient du trajet aller-retour en bus, de la pension complète (hébergement en dortoir, 3 repas et 2 collations par jour), de l'encadrement, de tout le matériel nécessaire aux activités, des excursions.

2.3.4. Le public

2024

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6-12 ans	10	319/350	91.14%
Ados (13-15 ans)	1	18/20	90%
Total	11	337/370	91.08%

2025

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6-12 ans	7	217/270	75.5%
Ados (13-15 ans)	1	13/20	65%
Total	8	230/290	79.3%

Carnaval 2025

65 enfants ont fréquenté nos séjours (66 en 2024):

- 5 enfants ont bénéficié du tarif social (10 en 2023)
- 71,5 % sont domiciliés sur le territoire communal (69,81 % en 2024)

Printemps 2025

35 enfants ont fréquenté nos séjours (57 en 2024) :

- 4 enfants ont bénéficié du tarif social (6 en 2024)
- 54.3% sont domicilié sur le territoire communal (69.3% en 2024)



Été 2025

64 enfants ont fréquenté nos séjours (184 en 2024):

- 9 enfants ont bénéficié du tarif social (14 en 2024)
- 68,8 % sont domiciliés sur le territoire communal (36 % en 2024)

Automne 2025

30 enfants ont fréquenté nos séjours (30 en 2024):

- 2 enfants ont bénéficié du tarif social (5 en 2024)
- 86,6 % sont domiciliés sur le territoire communal (73,3 % en 2024)

Le nombre d'enfants bénéficiant du tarif social a augmenté significativement en 2024. Nous émettons l'hypothèse que cette augmentation est liée à la baisse significative des tarifs ; ceux-ci permettant une meilleure accessibilité financière en ce compris pour les séjours résidentiels.

2.3.5. L'encadrement

Pour l'année 2025, un total de 48 personnes pour 60 contrats (contre 83 personnes pour 100 contrats en 2024) a été nécessaire pour assurer l'encadrement et l'entretien des séjours de vacances, à savoir :

- 12 personnes (12 contrats) au Carnaval (18 et 19 contrats en 2024)
- 11 personnes (15 contrats) au printemps (15 personnes 19 contrats en 2024)
- 17 personnes (23 contrats) en été (41 personnes 51 contrats en 2024)
- 8 personnes (10 contrats) en automne (9 et 11 contrats en 2024)



Gestion administrative et financière liées à l'occupation des infrastructures : organisation des visites des infrastructures, réservations, contrats de location, contacts avec les concierges, facturation, organisation des plannings de nettoyage, suivi des problèmes le cas échéant.

Salle de la Clé : 27 jours d'occupation (0 jour en 2023, 9 jours en 2024)

Salle de la Jeunesse : 14 jours d'occupation (54 jours en 2023, 59 jours en 2024)

Domaine de Combreuil : 94 jours d'occupation (79 jours en 2023, 88 jours en 2024)

- occupation par l'asbl Jeunesse à Bruxelles (séjours de vacances): 64 jours
- occupation par le Centre Elisabeth Carter : 18 jours
- occupation par des écoles de la Ville de Bruxelles : 4 jours
- occupation par des services de la Ville de Bruxelles : 3 jours
- occupation autres : 5 jours

Centre de Mariakerke : pas d'occupation (76 jours en 2023, 74 jours en 2024)

En 2025, le centre Mariakerke était indisponible pour cause de travaux.

Après les travaux en 2023 et en 2024, les occupations de la salle de la Clé ont repris en 2025. Tandis que les occupations de la Salle de la Jeunesse ont diminué car des travaux ont débuté dans celle-ci fin de l'été 2025.

L'augmentation des jours d'occupation au Domaine de Combreuil en 2025 est quant à elle liée aux travaux réalisés à Mariakerke. En effet, les demandes d'occupations du Centre de Mariakerke ont, tant que faire se peut, été orientées vers le Domaine de Combreuil.

4. Centre de formation en animation “Elisabeth Carter”



4.1 Centre de Formation aux métiers de l'animation

4.1.1. La gestion du centre

Le Centre Elisabeth Carter a assuré :

- Les entretiens préalables à la formation animateur.rice.s et coordinateur.rice.s de centres de vacances , les suivis administratifs et individuels des stagiaires ;
- Le suivi des stagiaires en stage pratique;
- La gestion administrative et logistique des stages théoriques résidentiels ;
- La gestion et le suivi de l'équipe d'encadrement des formations ;
- La mise en place d'une journée de retour de stage pour les stagiaires coordinateurs ;
- La mise en place d'une journée de préparation du stage pratique pour les stagiaires animateurs

Le Centre de Formation Elisabeth Carter a collaboré avec l'Instruction Publique dans le cadre de l'organisation des formations continues pour les auxiliaires d'éducation. Les formations qui ont été dispensées en partenariat avec des opérateurs de formation reconnus et agréés par l'ONE sont :

ASBL	Thématique	Nombre de jours	Nombre de participants
Pescalune	Les Tapisseries	2 x 2 jours	19 personnes
Pescalune	Droits de l'enfant	1 x 2 jours	14 personnes
Odyssée Formations	Identité Professionnelle	2 x 2 jours	24 personnes
Good Planet Belgium	Extrascolaire plus durable	2 x 2 jours	26 personnes
C-Paje	Mix créativité	2 x 2 jours	28 personnes
Save My Life	Premiers secours	2 x 2 jours	25 personnes
Mouvance	Les émotions	1 x 2 jours	22 personnes
Mouvance	Musique et culture	1 x 2 jours	11 personnes
Passe Muraille	Inclusion	2 x 2 jours	25 personnes
Ecoline&Caracole	Droits de l'enfant	1 x 2 jours	10 personnes
Ecoline&Caracole	Jeux de rôle	3 x 1 jour	31 personnes
L'Autrement Dit	Communication	3 x 3 jours	45 personnes
L'Autrement Dit	Osez animer	1 x 2 jours	11 personnes



4.1.2. La formation "animateurs de Centres de vacances" (BACV)

La seizième session de formation BACV (2024-2025) a vu l'inscription de 32 stagiaires lesquels ont poursuivi les modules suivants durant l'année 2025 :

- stage pratique n°1 pendant les vacances d'hiver suite: du 01/01/2025 au 03/01/2025 (30h) au sein des plaines de vacances (32 stagiaires)
- stage théorique résidentiel n°3 (semaine) : du lundi 24 février au samedi 01 mars 2025 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (29 stagiaires)
- une journée de préparation au stage pratique : le samedi 28 juin 2025 (8h) Centre Culturel et Sportif Tour à Plomb (27 stagiaires)
- stage pratique n° 2 pendant les vacances d'été : du 07/07/2025 au 22/08/2025 (150h) au sein des plaines de vacances (21 stagiaires)
- stage théorique résidentiel n° 4 (week-end) : du 12/09/2025 au 14/09/2025 (21h) au Domaine de Combreuil (20 stagiaires présents)

La dix-septième session de formation BACV (2025-2026) a vu l'inscription de 32 stagiaires lesquels ont suivi les modules suivants durant l'année 2025 :

- stage théorique résidentiel n° 1 (week-end) : du 03/10/2025 au 05/10/2025 inclus (21h) au Domaine de Combreuil (32 stagiaires) ;
- stage théorique résidentiel n°2 (semaine) : du 27/10/2025 au 01/11/2025 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (31 stagiaires)
- stage pratique n°1 pendant les vacances d'hiver: du 22/12/2025 au 26/12/2025 (50h) au sein des plaines de vacances (31 stagiaires)



4.2. La formation "animateurs de Centres de vacances" (BACV)

La seizième session de formation BACV (2024-2025) a vu l'inscription de 32 stagiaires lesquels ont poursuivi les modules suivants durant l'année 2025 :

- stage pratique n°1 pendant les vacances d'hiver suite: du 01/01/2025 au 03/01/2025 (30h) au sein des plaines de vacances (32 stagiaires)
- stage théorique résidentiel n°3 (semaine) : du lundi 24 février au samedi 01 mars 2025 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (29 stagiaires)
- une journée de préparation au stage pratique : le samedi 28 juin 2025 (8h) Centre Culturel et Sportif Tour à Plomb (27 stagiaires)
- stage pratique n° 2 pendant les vacances d'été : du 07/07/2025 au 22/08/2025 (150h) au sein des plaines de vacances (21 stagiaires)
- stage théorique résidentiel n° 4 (week-end) : du 12/09/2025 au 14/09/2025 (21h) au Domaine de Combreuil (20 stagiaires présents)

La dix-septième session de formation BACV (2025-2026) a vu l'inscription de 32 stagiaires lesquels ont suivi les modules suivants durant l'année 2025 :

- stage théorique résidentiel n° 1 (week-end) : du 03/10/2025 au 05/10/2025 inclus (21h) au Domaine de Combreuil (32 stagiaires) ;
- stage théorique résidentiel n°2 (semaine) : du 27/10/2025 au 01/11/2025 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (31 stagiaires)
- stage pratique n°1 pendant les vacances d'hiver: du 22/12/2025 au 26/12/2025 (50h) au sein des plaines de vacances (31 stagiaires)



4.3. La formation "coordinateurs de Centres de vacances" (BCCV)

La neuvième session de formation BCCV (2024-2025) a vu l'inscription de 12 stagiaires lesquels ont poursuivi les modules suivants durant l'année 2025 :

- stage pratique n°1 pendant les vacances d'hiver suite : du 01/01/2025 au 03/01/2025 (30h) au sein des plaines de vacances (10 stagiaires)
- une journée d'évaluation du stage pratique : le 01 février 2025 (8h) au Centre Culturel et Sportif Tour à Plomb (8 stagiaires)(+2 en rattrapage)
- stage théorique résidentiel n°3 (semaine) : du lundi 24 février au samedi 01 mars 2025 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (8 stagiaires)
- stage pratique n° 2 pendant les vacances d'été : du 07/07/2025 au 22/08/2025 (150h) au sein des plaines de vacances (6 stagiaires)
- stage théorique résidentiel n° 4 (week-end) : du 12/09/2025 au 14/09/2024 (21h) au Domaine de Combreuil (6 stagiaires)

La dixième session de formation au BCCV (2025-2026) a vu l'inscription de 8 stagiaires, lesquels ont suivi les modules suivants durant l'année 2025 :

- stage théorique résidentiel n° 1 (week-end) : du 03/10/2025 au 05/10/2025 inclus (21h) au Domaine de Combreuil (5 stagiaires) ;
- stage théorique résidentiel n°2 (semaine) : du 27/10/2025 au 01/11/2025 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (5 stagiaires)
- stage pratique n°1 pendant les vacances d'hiver: du 22/12/2025 au 26/12/2024 (50h) au sein des plaines de vacances (5 stagiaires)

4.4. Les formations continues

Le Centre de Formation Elisabeth Carter a collaboré avec l'Instruction Publique dans le cadre de l'organisation des formations continues pour les auxiliaires d'éducation. Les formations qui ont été dispensées en partenariat avec des opérateurs de formation reconnus et agréés par l'ONE.

Le tableau ci-dessous reprend la liste des formations organisées, le nombre de jours et le nombre de participations au total.

Les modules sont décrits ensuite.



ASBL	Thématique	Nombre de jours	Nombre de participants
Pescalune	Les Tapistories	2 x 2 jours	19 personnes
Pescalune	Droits de l'enfant	1 x 2 jours	14 personnes
Odyssée Formations	Identité Professionnelle	2 x 2 jours	24 personnes
Good Planet Belgium	Extrascolaire plus durable	2 x 2 jours	26 personnes
C-Paje	Mix créativité	2 x 2 jours	28 personnes
Save My Life	Premiers secours	2 x 2 jours	25 personnes
Mouvance	Les émotions	1 x 2 jours	22 personnes
Mouvance	Musique et culture	1 x 2 jours	11 personnes
Passe Muraille	Inclusion	2 x 2 jours	25 personnes
Ecoline&Caracole	Droits de l'enfant	1 x 2 jours	10 personnes
Ecoline&Caracole	Jeux de rôle	3 x 1 jour	31 personnes
L'Autrement Dit	Communication	3 x 3 jours	45 personnes
L'Autrement Dit	Osez animer	1 x 2 jours	11 personnes

Description des différents modules :

- « Il était une fois : les tapistories », dispensée en partenariat avec l'asbl Pescalune.
Un module de 2 jours pour apprendre à raconter les histoires de manière originale sur un tapis. Le tapis se déploie au fil de l'histoire mettant en scène tous les personnages du récit.
- « Il était une fois : les droits de l'enfant », dispensée en partenariat avec l'asbl Pescalune.
Un module de 2 jours pour aborder les droits de l'enfant de façon ludique. A travers l'utilisation d'outils, les participants apprennent à transmettre les notions des droits de l'enfant à tout âge.
- « Identité professionnelle », dispensée en partenariat avec l'asbl Odyssée Formations
Un module de deux jours pour pouvoir faire des liens entre les expériences personnelles et les attendus de terrain. La gestion de la cour de récréation est également abordée (gestion de conflit vs. surveillance, interaction avec des parents agressifs, respect des horaires, posture de l'accueillant et de l'animateur) afin de renforcer l'identité professionnelle.
- « Un extrascolaire plus durable, c'est fun et à la portée de tous » dispensée en partenariat avec l'asbl Good-planet Belgium.
Un module de 2 jours pour améliorer la qualité de son environnement en sensibilisant et en impliquant les enfants, pour que chacun à son niveau puisse activement contribuer à un avenir plus sain. Il s'agit également de découvrir des outils et des approches pour améliorer la gestion de son environnement.



- « Ateliers créatifs et musicaux », dispensée en partenariat avec l'asbl C-Paje

Un module de 2 jours pour découvrir des ateliers pour permettre aux enfants d'exercer leur motricité et dextérité manuelle tout en développant leur imagination, leur créativité. Découvrir de nouvelles activités, créer, composer, assembler, construire à l'aide de techniques simples et ludiques.

- « Les premiers secours aux enfants » dispensée en partenariat avec l'asbl Save My Life

Un module de 2 jours de formation pour permettre d'acquérir les premiers gestes essentiels en cas d'accidents. 22 thèmes différents sont abordés pendant les deux jours de formation (de la dent cassée à l'obstruction des voies respiratoires, crises d'épilepsie, gestion du diabète, etc.)

- « Des activités qui bougent des émotions qui frétilent ! », dispensée par l'asbl Mouvance

Un module de 2 jours pour accompagner les enfants dans leur apprentissage émotionnel, comprendre pourquoi mettre en place des rituels, des jeux, des espaces qui favorisent l'expression des émotions des enfants.

- « Vivre les émotions en musique autour des cultures du monde », dispensée par l'asbl Mouvance

Un module de 2 jours pour créer des animations qui permettent aux enfants de découvrir les cultures du monde par des activités artistiques (chant, rythme, danse, création picturale) et ludiques tout en offrant un espace d'accueil pour l'expression des émotions et de la créativité

- « Au-delà du miroir : une approche formative pour viser et mettre en œuvre un accueil inclusif pour tous les enfants et leurs parents », dispensée en partenariat avec l'asbl Passe Muraille

Un module de 2 jours pour viser un accueil plus inclusif par la mise en œuvre d'une approche globale et transversale de l'accueil s'appuyant sur l'accueil d'enfants et/ou de parents porteurs de déficiences et ou porteurs de handicap. Démystifier le handicap : les limites individuelles et institutionnelles, gestion des émotions liées à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques. Déconstruire des représentations mentales pour reconstruire plus en adéquation avec la réalité plurielle des participants

- « Vivre ses droits, focus sur ceux des enfants ! », dispensée en partenariat avec l'asbl Ecoline&Caracole.

Un module de 2 jours pour découvrir les droits de l'enfant. Les participants découvrent la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de manière ludique, créative et artistique.

- « Plongez dans le jeu de rôle et ouvrez les portes de l'imaginaire » dispensée en partenariat avec l'asbl Ecoline et Caracole

Un module d'une journée pour explorer le jeu de société collaboratif en mettant l'accent sur l'interaction sociale, la créativité et la prise de décision.



- « Oser animer et y prendre du plaisir », dispensée en partenariat avec l'asbl L'autrement dit.

Un module de 2 jours de formation pour communiquer avec les enfants avec bienveillance tout en leur indiquant clairement les limites contenant qui sécurisent et font grandir. Y sont abordés : la question des colères des enfants, l'accueil des émotions, la recherche des besoins de l'enfant, la question des sanctions, de la stigmatisation, des comportements difficiles, et d'une communication respectueuse

- « Et si vous le disiez autrement? Une façon de communiquer pour faciliter la relation à l'enfant », dispensée en partenariat avec l'asbl L'autrement dit.

Un module de 3 jours visant à l'amélioration de la communication entre adultes et enfants. Partant des réalités concrètes du terrain, les participants co-construisent leur savoir en communication. Un focus est aussi fait sur la sanction, la réparation et le cadre à poser.

Toutes ces formations se sont déroulées au CEMPA, durant les vacances de détente et d'automne 2025. Chaque inscrit participe à 4 jours de formation.

5.1 Coordination générale

L'article 17 du décret ATL relatif à la coordination Accueil Temps Libre définit trois missions essentielles pour la coordination ATL :

1. soutenir le membre du Collège des Bourgmestre et Echevins en charge de cette matière, dans la mise en œuvre et la dynamisation de la coordination Accueil Temps Libre, telle que décrite dans ledit décret ;
2. sensibiliser et accompagner les opérateurs de l'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil ;
3. soutenir le développement d'une politique cohérente pour l'Accueil Temps Libre sur le territoire de la commune.

5.1.1. Mise en conformité avec le décret

- La coordination ATL a rédigé le rapport d'activités 2024-2025 reprenant l'ensemble des actions qui ont été menées entre le 1er septembre 2024 et le 31 août 2025.
- La coordination ATL a rédigé le plan d'actions 2025-2026 avec les objectifs à atteindre entre le 1er septembre 2025 et le 31 août 2026.
- Depuis 2019, la coordination ATL et l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles ont fait le choix d'uniformiser les documents de suivi des présences ATL dans chaque école communale. Ce document permet de faciliter le comptage des présences journalières en vue de l'obtention des subsides ATL. La coordination ATL assure donc trimestriellement le suivi de l'encodage des présences ATL des écoles communales et des Maisons des Enfants sur le portail ONE, vérifie les montants du subside octroyé par l'ONE et communique la répartition budgétaire entre le service Jeunesse et l'Instruction Publique aux responsables de ces deux opérateurs.
- En collaboration avec sa direction, la coordination ATL s'est chargée de constituer le dossier de subsides de coordination.
- La coordination ATL a organisé les Commissions Communales de l'Accueil (CCA) du 03 octobre et du 12 décembre 2025 et en a rédigé les procès-verbaux.
- La coordination ATL a également mis en œuvre le processus de renouvellement des membres de la CCA qui doit être réalisé tous les 6 ans, à la suite des élections communales. Le mandat des membres de la CCA est de 6 ans ; ce qui correspond à la temporalité de la législature communale.
- La coordination ATL accompagne et suit les dossiers de demandes d'agrément ATL des opérateurs de l'accueil désirant entrer dans le programme CLE de la Ville de Bruxelles. La coordination ATL a répondu aux demandes des opérateurs et a pu rappeler les exigences du décret ATL pour l'obtention de l'agrément.



Afin de rencontrer l'obligation de formation des coordinateur·trice·s ATL (article 17 §3 du décret ATL), la coordination ATL s'est inscrite à trois formations proposées dans le catalogue ONE :

- la formation « Gestion de projet : de sa naissance à son évaluation » qui a eu lieu les 15 et 22 mai & 19 juin 2025 et qui a été donnée par Résonance asbl.
- la formation « Les écrans et le développement de l'enfant de 0 à 6 ans » organisée en une journée par le CERE.
- la formation « plan de formation » organisée le 9 décembre à Namur par Apef asbl.

5.1.2. Amélioration de la qualité d'accueil

- La coordination ATL a accompagné le centre Elisabeth Carter dans la mise en place du plan de formation continue des auxiliaires d'éducation des écoles communales de la Ville de Bruxelles. Elle a également soutenu la mise en place des formations lors des semaines de formation durant les congés de détente et d'automne.
- En collaboration avec le Centre Elisabeth Carter, la coordination ATL a pu diffuser le projet « Fiches-Outils » auprès du personnel engagé pour les plaines de vacances organisées par Jeunesse à Bruxelles. Ces fiches pédagogiques pratico-pratiques visent à prodiguer des conseils concrets, accessibles et pratiques aux animateur·trice·s sur différentes thématiques relatives à l'accueil des enfants.
- Le 20 mars 2025, la coordination ATL a participé à une journée d'étude organisé par le Fraje sur les rythmes scolaires journaliers. Lors de ce rassemblement, la coordination ATL a pu assister à des présentations destinées aux professionnels du secteur ainsi qu'à des ateliers en sous-groupes.
- Le 11 avril 2025, la coordination ATL a participé à une concertation locale organisée par la cellule Cohésion Sociale de la Ville de Bruxelles au centre sportif et culturel Pôle Nord. Lors de cet événement, la coordination ATL a pu assister à des conférences autour des écrans, du sommeil des enfants et de l'alimentation équilibrée. Un travail en sous-groupe autour de la thématique des écrans a ensuite été organisé.
- La coordination ATL a participé à un cycle de conférence concernant l'aménagement des locaux ATL organisée par la coordination ATL de Schaerbeek. Ce cycle se déroule en 3 matinées : le 27 novembre 2025, le 18 décembre 2025 et le 15 janvier 2026.

5.1.3. Faire vivre le paradigme ATL

- La coordination ATL tient à jour un relevé de l'offre qui reprend l'ensemble des structures ATL qui opèrent sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Ce travail de recensement est utile pour orienter les familles en recherche d'activités.
- La coordination ATL a continué de promouvoir et de distribuer ponctuellement la brochure "*Pose Ton Cartable*". Cette brochure reprend les informations concernant les opérateurs ATL et les activités ATL qui existent sur le territoire de la Ville de Bruxelles.



- La coordination ATL s'est chargée de la mise à jour du site Bruxelles Temps Libre, proposé par Badje asbl et à destination des familles, qui reprend l'offre d'accueil de la Ville de Bruxelles. La coordination ATL a également participé à la diffusion de la brochure le « P'tit temps libre », proposé par Badje asbl également et reprenant l'ensemble des activités de vacances pour enfants de la région bruxelloise. Cette brochure a été distribuée à tous les élèves des écoles de la Ville de Bruxelles et est distribuée ponctuellement par l'asbl Jeunesse à Bruxelles aux familles en recherche d'activités.
- La coordination ATL répond à toutes les demandes des familles ou des opérateurs d'accueil du territoire communal. L'assistance aux familles vise à les aider dans leurs recherches d'activités et à les orienter vers les structures adéquates. La majorité des demandes reçues par la coordination ATL ont été formulées par des familles en recherche d'activités à caractère inclusif.
- En collaboration avec l'Inspection Pédagogique de la Ville de Bruxelles, la coordination ATL a coordonné la gestion de différents projets d'écoles pour les temps ATL. La coordination ATL a travaillé au soutien des équipes et à l'analyse des projets suivants :

- le projet de réaménagement des cours de récréation régulées. Le modèle de cour de récréation régulée s'inscrit dans la lignée des travaux de Monsieur Bruno Humbeeck, psychopédagogue à l'université de Mons qui a analysé l'utilisation de l'espace des cours de récréation et qui propose un modèle d'organisation de l'espace en différentes zones et une pratique régulée de ces espaces. Le projet s'est poursuivi dans les écoles qui avaient été sélectionnées lors de l'année scolaire 2022-2023 :

- le centre pédagogique de Vlaesendael ;
- l'école maternelle Reine Astrid ;
- l'école maternelle de Heembeek ;
- l'école maternelle et l'école primaire des Pagodes ;
- l'école primaire Robert Catteau.

En parallèle, 5 nouvelles écoles ont été sélectionnées pour participer à ce même projet :

- l'école primaire des Six Jetons
- l'école primaire Reine Astrid
- l'école maternelle Adolphe Max
- l'école fondamentale Catteau Aurore
- l'école primaire Adolphe Max



- Le projet « Ateliers Verts ». Il a été proposé aux écoles désireuses d'amener de la verdure au sein de leurs cours de récréation et souhaitant proposer des ateliers potagers ludiques et éducatifs à leurs élèves. Les buts de ce projet sont d'offrir des espaces de bien-être aux enfants, améliorer la qualité de l'accueil, sensibiliser les élèves au développement durable et à la protection de l'environnement. Les équipes d'auxiliaires étaient donc invitées à déposer un projet pour l'aménagement, la mise en place et la gouvernance d'un potager pédagogique pour leur école. Les projets sélectionnés ont été analysés par la coordination ATL, en collaboration avec l'Instruction Publique et la Ferme du Parc Maximilien. 4 écoles ont été sélectionnées pour être accompagnées par la Ferme du Parc Maximilien dans la réalisation de leurs projets potagers :

- l'école maternelle Jardin aux Fleurs ;
- l'école fondamentale de l'Héliport ;
- l'implantation Shirin Ebadi rattachée à l'école des Pagodes ;
- le centre pédagogique Jules Anspach.

5.1.4. Accessibilité

- Via la diffusion de la brochure « Pose Ton Cartable », la coordination ATL a développé la visibilité des offres d'accueil inclusif. En effet, dans la mise en page de la brochure, un pictogramme spécifique a été choisi pour renseigner au public les opérateurs proposant des activités à caractère inclusif. Les contacts de ces opérateurs sont visibles pour permettre aux familles de se renseigner davantage sur le type d'accueil proposé. Un index reprenant l'ensemble des opérateurs ouverts à l'inclusion pour les enfants en situation de handicap a été inséré en fin de brochure ainsi que les contacts des coordinations ATL des autres communes de la région bruxelloise.
- La coordination ATL collabore avec la Cellule Egalité des chances dans le cadre de la mise en place d'un plan d'action visant à développer des initiatives inclusives au sein de l'asbl Jeunesse à Bruxelles. La mise en pratique de ce plan d'action est toujours en cours de réalisation.
- La coordination ATL a participé à un atelier sur la thématique de l'inclusion organisé par la Cellule Egalité des chances le 20 mars 2025 ;

5.1.5. Coordination des Fêtes de la Jeunesse 2025

Chaque année ont lieu des fêtes de la jeunesse organisées par l'asbl Bravvo dans différents quartiers de la Ville de Bruxelles. La coordination ATL s'est jointe à elle pour l'organisation de six fêtes de la jeunesse, les samedi 21 et 28 juin 2025 et les samedis 6, 13, 20 et 27 septembre 2025. Cette année encore des activités créatives, ludiques, sportives et culturelles ainsi que des spectacles et animations ont été proposés gratuitement aux enfants de 2.5 à 12 ans et leur famille durant ces journées conviviales.



5.2. Représentation au niveau régional et communautaire

- La coordination ATL a participé mensuellement aux « interventions ». Il s'agit de réunions rassemblant les coordinations ATL de la région bruxelloise, ainsi qu'un représentant de la « Cellule Enfance » de la commission communautaire française. Ces réunions permettent aux coordinations ATL de partager des informations et des bonnes pratiques sur le secteur de l'ATL ;
- La coordination ATL a également participé à des concertations régionales ATL rassemblant les coordinations ATL de la région bruxelloise, les coordinateur.trices accueil de l'ONE et les représentants régionaux de l'ONE afin de discuter de l'évolution du secteur ATL en région bruxelloise ;
- La coordination ATL a participé à l'assemblée générale de Badje asbl (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance) et à l'assemblée générale de la F.I.L.E asbl (Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance) ;
- Le 20 mai 2025, la coordination ATL a participé à une conférence donnée par Philippe Meirieu autour des neurosciences et des pédagogies actives. Cette conférence a été organisée par l'asbl FILE ;
- Le 20 juin 2025, la coordination ATL a participé à une conférence organisée par l'asbl Badje sur la thématique des rythmes journaliers des enfants et présentée par Marie Masson.

5.3. Renouvellement du Programme CLE

La coordination ATL a rédigé le Programme CLE 2025-2030. Le Programme CLE de la commune permet de présenter l'offre d'accueil disponible sur le territoire de la Ville de Bruxelles et vise l'amélioration globale de l'offre d'accueil. Le programme CLE est donc un outil central pour veiller à la qualité de l'offre de l'accueil pour les enfants.

Dans le cadre du renouvellement du Programme CLE, la coordination ATL a :

- réalisé un état des lieux qui permet de faire un recensement des opérateurs d'accueil et des activités extrascolaires organisées pour les enfants de 3 à 12 ans sur l'ensemble du territoire communal, afin d'offrir la vision la plus exhaustive possible du secteur extrascolaire de la commune ;
- réalisé une analyse des besoins qui permet de mettre en lumière les besoins, les attentes et les manquements du secteur extrascolaire et de réfléchir, en fonction de ce qui en ressort, aux objectifs qui devront être fixés pour les années à venir. Pour se faire, la coordination ATL a rédigé 6 questionnaires visant des publics différents et en a analysé les réponses :
 - un questionnaire pour les directions d'écoles (tous réseaux d'enseignement confondus) ;
 - un questionnaire pour les directions de structures d'accueil ;
 - un questionnaire pour les auxiliaires d'éducation dans les écoles ;
 - un questionnaire pour les animateur.trices dans les structures d'accueil ;
 - un questionnaire pour les familles ;
 - un questionnaire et des animations à destination des enfants.

6. La coordination du programme de cohésion sociale et du volet local impulsion (ou communal)

La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl « Jeunesse à Bruxelles », mandatée par la Ville de Bruxelles à cette fin. La coordination locale fonctionne comme un « service » de deuxième ligne par rapport au secteur régional de la Cohésion sociale et du Volet Local Impulsion. Elle est le relais nécessaire vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets associatifs.

6.1 Le suivi de la bonne exécution des contrats communaux de cohésion sociale et du volet local impulsion (ancien FIPI)

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le Volet Local Impulsion. Ces visites de terrain sont renforcées par un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des événements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs contractants.

Entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025, la Coordination locale a effectué 45 visites de terrain ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : 18 visites des projets de Cohésion sociale (axes prioritaires), 1 visite des projets de cohésion sociale (orientation spécifique), 5 visites de projets de cohésion sociale (supervision), 3 visites de projets de cohésion sociale (événementiel : portes ouvertes, présentation du plan d'action, fête de fin d'année), 3 visites d'activités d'été et 16 visites de projets Impulsion, nouvelles demandes comprises.

6.2 L'organisation des concertations locales

La Coordination locale est tenue par voie décrétable d'organiser idéalement trois concertations locales par an, réunissant en son sein, l'ensemble des opérateurs du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

La Coordination locale a organisé deux concertations locales en 2025 :

- **La concertation locale du 11 avril 2025** : après approbation du PV du 29/11/2024, la matinée est organisée en deux temps :

1/ les exposés de Mr Pascal Minotte, codirecteur du CRéSaM (Centre de référence en santé mentale) : « du bon usage des technologies numériques et des écrans » et questions/réponses ; et celui de Mr Edgard Cherpe, membre de l'équipe des diététiciens des cuisines bruxelloises : « conseils pour une alimentation saine et équilibrée » et questions/réponses ;

2/ Travail en atelier sur la problématique de l'addiction aux écrans en sous-groupe (A-Impliquer et outiller les parents confrontés aux usages problématiques des technologies numériques (jeux vidéo, réseaux sociaux, addiction aux écrans) ; B- Comment accompagner les enfants et les adolescents dans l'usage des écrans ? C- Renforcer les synergies locales et les projets liés à la gestion problématique des écrans.

- **La concertation locale du 9 décembre 2025** : après approbation du PV du 11/04/2025, présentation de la proposition communale des projets Impulsion Volet Local 2026. Les membres-opérateurs sont ensuite invités à donner un avis sur la sélection des projets retenus dans le cadre de l'appel à projet « impulsion 2025-Ville de Bruxelles (volet local) » avant de passer au vote.



6.3 Le suivi administratif et financier des projets de cohésion sociale

- En 2025, la coordination locale a concentré ses efforts sur les projets agréés desservant des activités d'appropriation (projet P2) et les activités de soutien parental (projet P1).
- Réunions conjointes avec l'administration de la Cocof : supervision d'un projet dysfonctionnel (statuts asbl, dossier financier, plan de formation, frais de personnel...)
- Bilan des activités des associations pour l'année 2024 : analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.
- Rédaction du rapport annuel 2024 des projets de cohésion sociale : rapport exhaustif (offre sociale, relevé des besoins communaux, état des lieux des actions associatives).
- Supervision des membres-opérateurs rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre de leur projet de cohésion sociale (actions ou rapport financier).
- Rencontres des opérateurs dotés d'une nouvelle coordination

6.4 Le suivi administratif et financier des projets Impulsion Volet Local 2024 + appel à projet « Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2025 » (ancien FIPI)

- Impulsion Volet Local 2024 : évaluation et suivi administratif 2024 en collaboration avec la Cocof et les autorités communales de la Ville de Bruxelles. Clôture de la réception des évaluations du Volet Local Impulsion 2024, traitement des données et remise de l'évaluation du programme communal 2024 de la Ville de Bruxelles le 28/02/2025 auprès de la Cocof.
- Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2025 : suivi administratif, rédaction des conventions spécifiques des 3 projets annuels sélectionnés ; A ceux-ci s'ajoutent les douze ayant obtenu un financement pluriannuel pour 2024, 2025 et 2026.
- Appel à projet « Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2026 » (ancien FIPI) : gestion de l'appel à projet du contrat communal et suivi administratif, accompagnement des nouvelles initiatives, rédaction des fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière ainsi qu'à destination de la concertation locale.

La coordination a traité les sept demandes transmises par la Cocof (complètes et éligibles) ; l'appel ayant été clôturé sur le site de la Cocof le 31 octobre 2025 à 12h00. La coordination a analysé les dossiers, deux d'entre eux ont été sélectionnés dans le cadre du portefeuille attribué à la Ville de Bruxelles dont le montant disponible pour 2026 est de 47.603, -euros.

Les deux projets retenus, ont obtenu une subvention annuelle.

La sélection a été validée par la concertation locale le 9 décembre 2025.



6.5 Les réunions entrant dans le cadre des missions de la coordination locale

Participation à des évènements, conférences et journées d'étude entrant dans le cadre décentralisé des missions de la Coordination locale

- Participation aux réunions organisées par la Chambre des coordinations (le secrétariat est assuré par la coordination locale de Molenbeek en 2025)
- Participation aux réunions organisées par la cellule prévention du CPAS de la Ville de Bruxelles (diagnostic santé)
- Participation aux réunions organisées par les coordinations sociales des quartiers (en lien notamment avec les mesures d'exclusion du chômage).

7. Le service Baby-sitting

Le Service Baby-sitting est le fruit d'une collaboration entre le CPAS de la Ville de Bruxelles, la Ville de Bruxelles et l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Il a été lancé en octobre 2024 et est destiné aux familles monoparentales résidant sur le territoire de la Ville de Bruxelles (1000 Bruxelles, 1020 Laeken, 1120 Neder-Over-Heembeek et 1130 Haren). Cette initiative répond aux besoins spécifiques des familles monoparentales.

L'objectif principal du service est de fournir un soutien aux parents solos en leur offrant la possibilité de prendre du temps pour eux, que ce soit pour des raisons professionnelles ou personnelles. Ce service s'adresse aux parents d'enfants âgés de 0 à 12 ans, qui bénéficient de 20 chèques de baby-sitting, correspondant à 20 heures, valables pendant un an et entièrement gratuits.

7.1 Modalités d'organisation

Pour réserver, les parents peuvent se rendre directement à l'accueil-secrétariat du service, le contacter par téléphone ou par e-mail, au moins 5 jours ouvrables avant la date de la prestation souhaitée. Une fois la réservation effectuée, le service prend en charge la recherche d'un baby-sitter adapté à l'âge et aux besoins spécifiques de l'enfant. Les prestations, d'une durée de 3 à 6 heures par jour, sont disponibles tous les jours de la semaine, de 6 h à minuit. Elles se déroulent au domicile du parent. Une fiche de réservation contenant toutes les informations nécessaires est partagée afin de faciliter la communication entre le baby-sitter et le parent.

Le service reste à la disposition des parents et des baby-sitters pour répondre à leurs besoins respectifs.

7.2. Chiffres clés:

- 88 parents inscrits depuis le lancement du service : 50 inscrits en 2025 dont 4 via le CPAS (38 en 2024 dont 9 via le CPAS)
- 37 baby-sitters ont intégré la base de données après un entretien individuel : 25 l'avaient déjà intégrée en 2024 et 12 l'ont complétée en 2025
- 111 prestations ont été organisées en 2025 (30 prestations en 2024), le tableau ci-dessous reprend en détails le nombre de prestations prévues et le nombre de prestations réalisés par mois :

Mois	Prestations prévues	Prestations réalisées	Mois	Prestations prévues	Prestations réalisées
Janvier	5	4	Juillet	9	9
Février	8	7	Aout	5	5
Mars	1	1	Septembre	2	2
Avril	4	3	Octobre	18	14
Mai	5	4	Novembre	21	20
Juin	8	7	Décembre	14	10



7.3. La gestion des chèques

Les parents peuvent obtenir les chèques directement auprès du service, soit en vue d'une prestation spécifique, soit à l'avance pour plusieurs prestations. Une fois remis aux parents, les chèques sont valables pendant une période de trois mois.

Les parents doivent transmettre au baby-sitter le nombre de chèques correspondant aux heures effectuées par ce dernier, et ces chèques doivent être signés par le parent. En fin de mois, le baby-sitter restitue au service l'ensemble des chèques reçus au cours du mois ; ceci afin de percevoir sa rémunération.

7.4. Profil des Baby-Sitters

L'asbl Jeunesse à Bruxelles met à disposition sa base de données d'animateurs et de coordinateurs brevetés. De plus, le personnel éducatif de l'Instruction Publique peut également exercer la fonction de baby-sitter. Toutefois, cette fonction est aussi accessible à d'autres personnes, à condition qu'elles aient suivi ou suivent une formation en lien avec l'enfance.

Avant leur entrée en fonction, tous les baby-sitters passent un entretien afin de garantir la qualité du service. Un flyer A4 intitulé « Petits conseils pour les baby-sitters » leur est remis pour les aider à se préparer au mieux avant leurs prestations.

Les baby-sitters sont engagés soit sous convention de volontariat, soit sous contrat étudiant, en fonction du nombre d'heures effectuées.



9. Centre culturel et sportif Pôle Nord

Comme c'est le cas depuis l'ouverture du Centre Pôle Nord en 2006, l'asbl Jeunesse à Bruxelles a, en 2025, maintenu un partenariat étroit avec le Centre sportif et culturel Pôle Nord (géré par le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles).

L'asbl Jeunesse à Bruxelles reste encore en 2025 l'un des usagers principaux du Centre. Elle y a en effet organisé certaines activités de manière régulière, et d'autres de manière ponctuelle.

8.1 Les activités régulières en 2025

8.1.1. Les stages sportifs et culturels durant les périodes de vacances scolaires

- Carnaval : du 03/03/2025 au 07/03/2025
Stage : Omnisports et découvertes sportives
- Printemps : du 05/05/2025 au 09/05/2025
Stage : Omnisports et découvertes sportives
- Été : du 07/07/2025 au 18/07/2025 et du 11/08/2025 au 22/08/2025
Stage : Omnisports et découvertes sportives
- Automne : du 27/10/2025 au 31/10/2025
Stage : Omnisports et découvertes sportives

1.2. Les rencontres amicales de mini foot du quartier Nord, en collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles

Depuis le mois d'octobre 2013, l'asbl Jeunesse prend en charge l'organisation des rencontres amicales de mini foot du quartier Nord initiées par le Centre Pôle Nord. Les rencontres amicales sont des matchs de foot en salle sans enjeu (pas de classement, pas d'arbitre, etc.) entre différentes équipes composées de joueur.euse.s (15 maximum par équipe) issu.e.s majoritairement du quartier Nord. L'objectif est de proposer aux habitant.e.s du quartier de se rencontrer lors d'un moment sportif et convivial et de répondre ainsi à la demande croissante de mini foot dans le quartier. Deux séries de rencontres amicales cohabitent. Les équipes ont la possibilité de jouer en semaine (mercredi ou jeudi) ou le dimanche après-midi.

Du 01/01/2025 au 30/06/2025

- 180 joueurs inscrits dans 12 équipes qui jouent en semaine
 - 150 joueurs inscrits dans 10 équipes qui jouent le dimanche
- Soit, au total 330 joueurs inscrits pour la saison 2024/2025



Du 01/10/2025 au 31/12/2025

- 135 joueurs inscrits dans 9 équipes qui jouent en semaine
 - 110 joueurs inscrits dans 8 équipes qui jouent le dimanche
- Soit, au total 255 joueurs inscrits pour la saison 2025/2026

Les infrastructures sont mises à disposition par le Service de la Jeunesse qui souscrit également une assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels. Jeunesse à Bruxelles prend en charge le défraiement et l'assurance d'une personne engagée comme volontaire pour l'encadrement du bon déroulement des matchs ainsi que certaines fournitures (ballons, barbecue en fin d'année, etc.).

Les frais d'inscription pour chaque équipe s'élèvent à 100€, auxquels s'ajoutent 100€ de garantie, qui sont versés à l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Le montant de la garantie est restitué aux équipes à la fin du championnat. De ce montant sont déduites les diverses amendes imposées à l'équipe (en cas de forfait, d'oubli des équipements des joueur.eu.s, de non-respect des règlements, etc.).

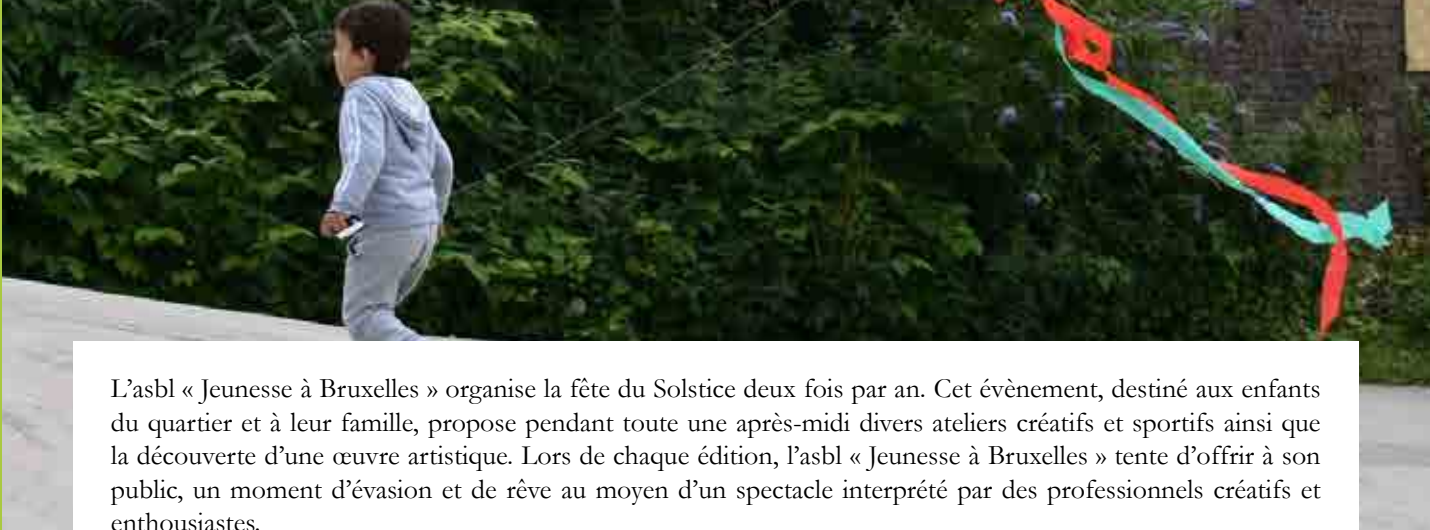
09.2 les activités ponctuelles en 2025

- Fête du solstice d'hiver : 13.12.2025
- Les départs et retours des séjours à Mariakerke, à Combreuil et à l'étranger se font à partir du Centre Pôle Nord, de même que les départs et retours des séjours résidentiels pour les moniteurs inscrits à la formation Elisabeth Carter : 24/02, 28/02, 03/03, 07/03, 28/04, 02/05 09/05, 07/07, 18/07, 22/07, 01/08, 04/08, 14/08, 20/09, 24/10
- Réunions de préparation des plaines et séjours avec les moniteurs : 17/02, 18/02, 22/04, 23/04, 23/04, 1/07, 2/07, 3/07, 13/09
- Soirées de formation par le C.E.C. pour les nouveaux animateurs en Activités de Vacances: 29/06, 30/06, 03/07, 07/07.
- Un workshop en soirée par le C.E.C pour les responsables et coordinateur.trices en Activités de Vacances : 11/12

09.3 Autres

Des synergies entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Centre Pôle Nord permettent d'optimiser les ressources humaines, le matériel audio-visuel, l'outillage, les véhicules et les locaux des deux structures.

9. Fêtes du Solstice - été & hiver 2025



L'asbl « Jeunesse à Bruxelles » organise la fête du Solstice deux fois par an. Cet évènement, destiné aux enfants du quartier et à leur famille, propose pendant toute une après-midi divers ateliers créatifs et sportifs ainsi que la découverte d'une œuvre artistique. Lors de chaque édition, l'asbl « Jeunesse à Bruxelles » tente d'offrir à son public, un moment d'évasion et de rêve au moyen d'un spectacle interprété par des professionnels créatifs et enthousiastes.

Ces fêtes familiales s'organisent de la manière suivante :

- Un spectacle est joué deux fois par fête pour un public variant de 150 à 180 personnes, suivant le lieu de l'accueil (les spectacles permettent l'accès à divers thèmes ou répertoire plus classique revisité, des disciplines scéniques mixtes : chant, musique, conte, théâtre d'ombre, marionnettes). Deux représentations sont prévues, l'une à 14h00, l'autre à 16h00 ;
- Des activités créatives, récréatives et/ou sportives sont proposées sous forme d'animations accessibles au public de 14h00 à 17h00. Sont par exemple programmés : de l'initiation à l'aïkido, au rythme/son avec des instruments de musique, la fabrication de massapain, la customisation d'accessoires, la fabrication de cerfs-volants, des concours et jeux sportifs avec des châteaux gonflables, la sculpture de ballons gonflables avec des clowns, de la jonglerie, jeux de Mikado géant ... et l'incontournable grimage. Une dizaine d'activités sont proposées avec des variantes selon les éditions ;
- Un goûter ;
- Une petite tombola ou un petit concours est généralement organisé pour clôturer la fête dans la bonne humeur.

L'année 2025 a été ponctuée par 2 rendez-vous festifs :

- o Samedi 28 juin 2025 : « Solstice d'été », au centre culturel et sportif BOX120 ;
- o Samedi 13 décembre 2025 : « solstice d'hiver », au centre culturel et sportif Pôle Nord.

Le Solstice d'été du 28 juin 2025 : « Gustave » : un spectacle familial, proposé par Circomédie (Cie de spectacles & Animations de rues)

Spectacle burlesque, alliant cirque et humour. Amuseur public de père en valise, "*Gustave*" a appris bien des tours et manivelles où performances et illusions se succèdent dans un style « jonglerie burlesque et poésie rock' n roll ». Jonglerie - Diabolo - Humour - Rires et Couleurs pour Petits et Grands. Un tourbillon de joie et de fantaisie, idéal pour apporter des sourires inoubliables.

La fête du solstice d'été connaît sa seconde programmation au centre culturel et Sportif BOX120 (Boulevard Emile Bockstael, 120), avec la volonté de proposer la découverte d'un autre lieu dédié à l'offre culturelle et/ou sportive de l'associatif Bruxellois et des publics locaux. La météo estivale du jour a permis l'aménagement de plusieurs activités en extérieur ; le site le permettant. Un jeu de piste concours a donné l'occasion aux enfants et aux parents d'explorer les différents locaux et zone du site et de s'essayer au moins une fois à chacune des offres du jour.

La fête a attiré 227 personnes (dont 50 % étaient des enfants âgés de 6 à 12 ans), avec les animateurs et les renforts nous étions 273 personnes en tout.



Le Solstice d'hiver du 13 décembre 2025 : « *Et si Molière m'était conté...* », un spectacle jeune public de Mousta Largo, à partir de 5 ans.

Dans ce projet artistique créé à la demande de la Ville de Bruxelles pour célébrer les 400 ans de la naissance de Molière, Mousta Largo nous invite à revisiter une partie de l'œuvre de Molière par le prisme d'un spectacle conté et chanté. Si Jean-Baptiste Poquelin (Molière) reste l'une des plus grandes figures du théâtre classique, il n'en demeure pas moins qu'une grande partie de son œuvre reste inaccessible pour un très grand nombre de jeunes, et moins jeunes, malheureusement. Durant ce spectacle, les enfants ainsi que leurs parents auront l'occasion de (re)découvrir quelques œuvres classiques de l'artiste, à la fois acteur et auteur du *Malade imaginaire*, de *L'Avare*, des *Fourberies de Scapin*, et bien d'autres encore avec, comme toile de fond, les décors de Versailles ou de... Marrakech. Molière, comédien du Roi Soleil, et Momo, conteur public Marrakchi, se donnent à cœur joie à une joute d'histoires, de contes, et de chants.

Distribution scénique : Mousta Largo, conte, chant et luth, accompagné par un percussionniste et un bassiste.

La fête a brassé près de 231 personnes dont environ la moitié étaient des enfants (entre 6 et 12 ans), avec les animateurs et les renforts nous étions 283 personnes en tout.

Avec l'exportation de la fête dans un autre centre culturel et sportif de la Ville de Bruxelles (Box 120), une édition sur deux, Jeunesse à Bruxelles espère encourager un intérêt pour la découverte de nouveaux lieux culturels à disposition des différents publics et « désenclaver » les populations des différents quartiers qui composent le territoire. Pour ces deux rendez-vous festifs : la coordination articule une collaboration entre le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, le Centre Pôle Nord ou le Centre BOX120 ou Tour à Plomb et le Service prévention de l'asbl BRAVVO.

Le partenariat avec le centre de jeune « R'En Arts » impacte positivement son public d'adolescents. Il les fédère autour d'un objectif pédagogique citoyen et commun. L'objet du partenariat se fait autour d'une aide logistique. Concrètement, les jeunes encadrés de leurs animateurs référents aident à la mise en place des tables et chaises, des zones d'activités et viennent renforcer l'encadrement de l'offre d'activités proposées dans leurs accès (aider un animateur à organiser l'accès à une activité, aider l'équipe à servir les boissons et les goûters, faire la promotion de proximité dans le quartier...). C'est une occasion pour eux de se « frotter » à l'implication lors d'une activité citoyenne en tant que bénévole pour l'asbl dont ils font partie.

10. Fête de la Jeunesse 2025



Chaque année ont lieu des fêtes de la jeunesse organisées par l'asbl Bravvo dans différents quartiers de la Ville de Bruxelles. Ces événements sont dédiés aux enfants de 2.5 à 12 ans et leurs familles et proposent, durant une après-midi, des activités créatives, ludiques, sportives et culturelles ainsi que des spectacles et animations. Ces fêtes permettent également de mettre en valeur le travail réalisé avec les jeunes dans les structures du Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles et dans des asbl implantées sur le territoire. En 2025, la coordination ATL s'est jointe à l'asbl Bravvo pour l'organisation de six fêtes de la jeunesse, les samedis 21 et 28 juin 2025 et les samedis 6, 13, 20 et 27 septembre 2025. L'accès à l'événement, les animations et les spectacles étaient entièrement gratuits.

Durant l'après-midi divers spectacle et activités étaient proposées, comme :

- Un pana soccer
- Un château gonflable
- Un atelier grimage
- Une activité vélos
- Une activité « scène de crime »
- La faucheuse
- Des ateliers créatifs
- Une fanfare et une démonstration de capoeira animée par Nek-In
- Un spectacle de marionnette animé par Pré en Bulle
- Un sculpteur de ballons
- Des jongleurs

Les activités variaient d'une fête à l'autre.

Plusieurs stands pour se restaurer (nourriture et boissons) étaient également présents sur les sites des différents événements.

Cette édition a été un franc succès grâce à la participation et à la collaboration de tous les partenaires impliqués dans l'organisation de cette fête de la jeunesse : Les Maisons des Enfants, les Maisons de jeunes Bravvo, la Croix-Rouge, le service voirie de la Ville de Bruxelles, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, l'ensemble des animateurs.trice.s présent.e.s, ...

RAPPORT ANNUEL ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE 7 DE L'ORDONNANCE DU 12 JANVIER 2006 SUR LA TRANSPARENCE DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES PUBLICS BRUXELLOIS TEL QUE MODIFIE PAR L'ARTICLE 11 DE L'ORDONNANCE CONJOINTE DU 14 DECEMBRE 2017 (M.B. 24 01 2018).

1. RELEVÉ DÉTAILLÉ DES PRÉSENCES EN RÉUNION, DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, AINSI QUE DES FRAIS DE REPRÉSENTATION OCTROYÉS AUX MANDATAIRES PUBLICS DE L'ASBL JEUNESSE A BRUXELLES EN 2025.

1.1. Relevé des présences ou représentations en réunion :

	Bureau	CA	AG
ALAMAT Faten	3/3	2/2	2/2
BENGHALLAM Amal	/	2/2	2/2
BONNIER Floriane	1/1	1/1	/
CONDIJTS Joris	/	2/2	1/2
DE BOCK Philippe	3/3	2/2	2/2
DE MEURICHY Serge	/	/	2/2
DIALLO ELHAJ Moussa	/	0/1	/
EL YAGOUBI Rania	/	1/1	2/2
GABRIELS Patrick	/	/	1/2
GALLUCCIO Roberto	/	/	2/2
GURBUZ Stephane	2/2	1/1	2/2
HAMRI Amin	0/1	0/1	/
HARICHE Faouzia	3/3	2/2	2/2
MUTAWAKI Ilias	/	1/1	2/2
VANDENBULCKE Anne	3/3	2/2	1/2



1.2. Relevé des rémunérations et avantages de toute nature des mandataires publics :
Tous les mandats sont exercés à titre gratuit.

1.3. Relevé des frais de représentation des mandataires publics :
HARICHE Faouzia, frais de représentation 2025 : 463,00 euros

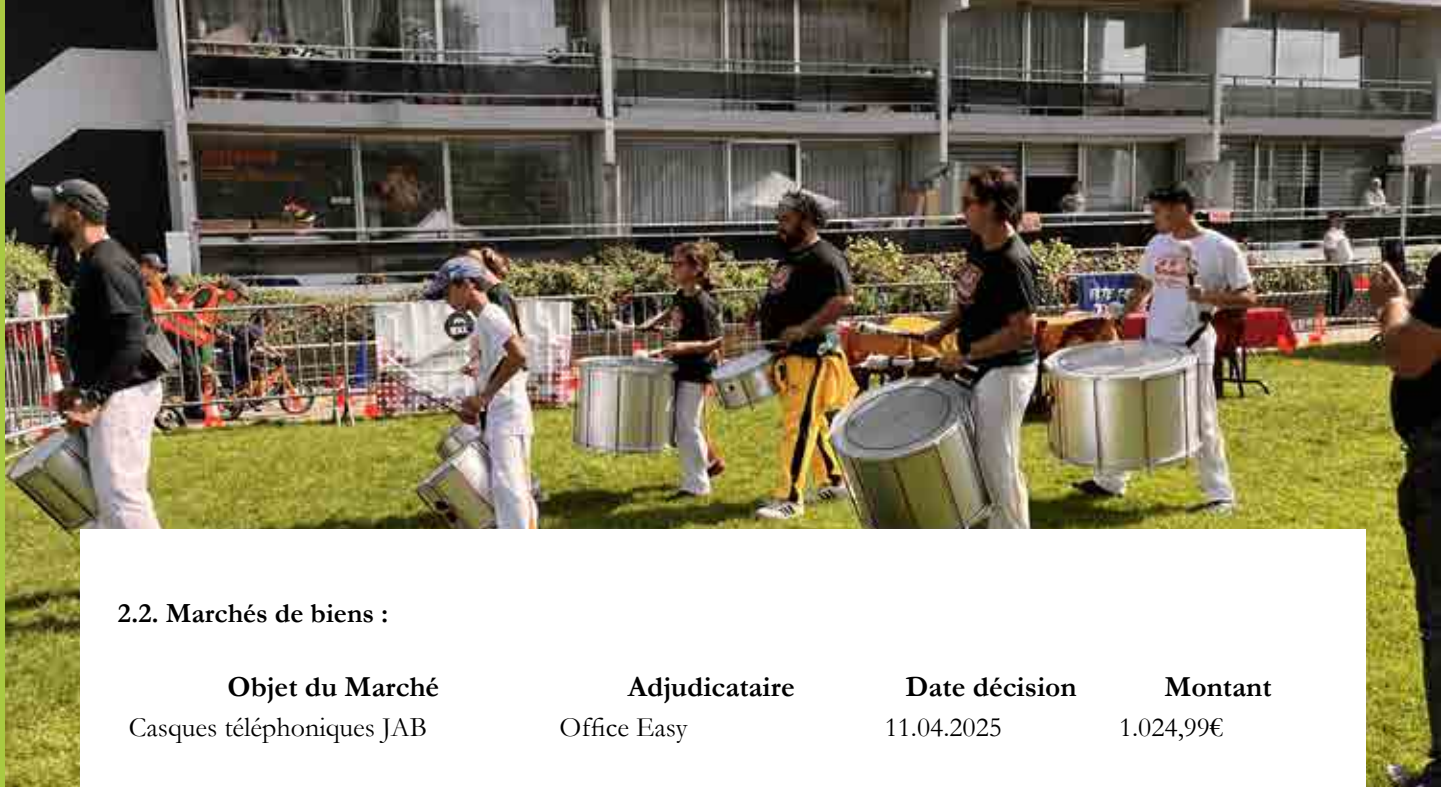
2. INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS ATTRIBUES PAR JEUNESSE A BRUXELLES EN 2025
Les marchés repris dans l'inventaire 2025 sont des marchés conclus en 2025.

2.1. Marchés de services :

Objet du Marché	Adjudicataire	Date décision	Montant
Catering pour drink service jeunesse 30 01 2025	Traiteur Duchateau	21.01.2025	2.016,00 €
Activité Plaine Carnaval, Spectacle Freestyle Football	Styl'exception	14.02.2025	2.375,00 €
Activité Plaine Carnaval, Spectacle Maternels	Cie Frite et moussaka	17.02.2025	1.348,00 €
ME Formation continue "Accueil des enfants à besoins spécifiques" ME	Passe Muraille ASBL	19.03.2025	12.600,00 €
Spectacle Clown et animations Solstice d'été 2025	CIRCOMEDIE	04.04.2025	2.350,00 €
Activité plaine, Visites du Palais de Justice	ASBL Arkadia	25.04.2025	1.920,00 €
Spectacle Petits Pâques 25	Ciel et Plumes	25.04.2025	2.800,00 €
Spectacle Fêtes de la Jeunesses (6 fêtes - 6 représentations) - ATL	Pré en Bulle	16.05.2025	4.860 €
Entretien terrain multisports Combreuil	Green Concept	10.06.2025	15.730,00 €
ME Stage Scientifique	Cap Science Asbl	25.06.2025	4.980,00 €
ME Stage Danse	Arte mista brasil asbl	25.06.2025	660,00 €
ME Stage Yoga et Hip Hop	Atelier PEI absl	25.06.2025	1.716,00 €
ME Stage Makey Makey	Arte mista brasil asbl	25.06.2025	660,00 €
ME Stage Percussions	Asbl Ecoculture	25.06.2025	820,00 €
Visite Kessel Lo	Province Kessel Lo	25.06.2025	2.076,00 €
Activité Plaines été juillet : Spectacle Maternelles	Gaga prod	25.06.2025	1.183,00 €



Activité Plaine été juillet : visite domaine de Gavers	Provinciaal domein de Gavers Geraardsbergen	25.06.2025	1.980,00	€
Activité Plaine été juillet : projection film	Cinéma Galerie	09.07.2025	2.047,50	€
Activité Plaine été Aout : atelier cosmétologie	Adian Nistrine	09.07.2025	750,00	€
Spectacle : Solstice d'Hiver 2025	Art gana Production asbl	09.07.2025	2.000,00	€
Activité Plaine été Aout : atelier Radio	Bail de Kulture ASBL	17.07.2025	2.085,00	€
Activité Plaine été Aout : visite musée archéologique du Brabant Wallon	Musée d'interprétation archéologique du Brabant Wallon	23.07.2025	1.360,00	€
Animation cerfs-volants pour Solstice	Pass-to-fly	24.09.2025	740,00	€
Sortilège: visite du site	Sortilège	06.10.2025	3.233,00	€
Spectacle sur le thème des sorciers	Gaga prod	08.10.2025	1.074,84	€
Projection film : "Les fées sorcières" et " Kiki la petit sorcière".	Cinéma Galerie	06.10.2025	4.250,00	€
Freestyle Football - Spectacle Interactifs en Stages (3 stages)	Styl'exception	08.10.2025	612,00	€
Fosse septique Combreuil	De Wever Guido bv	14.11.2025	931,70	€
Activité Plaine décembre : atelier radio	Bail de Kulture ASBL	11.12.2025	2.910,00	€
Activité Plaine décembre : spectacle Maternel	Gaga prod	11.12.2025	1.433,00	€
Activité Plaine décembre : visite street art à Bruxelles	ASBL Arkadia	09.12.2025	1.350,00	€
Réservation Centre de Vacances Détente 2026	Le Chat Botté	30.12.2025	3.110,00	€



2.2. Marchés de biens :

Objet du Marché	Adjudicataire	Date décision	Montant
Casques téléphoniques JAB	Office Easy	11.04.2025	1.024,99€
Chasubles MDE	Your visual here sprl	18.06.2025	6.433,69€
Téléphones	Fnac	29.07.2025	1.390,00€

